

LA T R E S⁵

SAINCTE ORAISON

Q V E N O S T R E S E I G N E V R

I E S V s a baillée à ses Apostres, les enseignant comme ilz & tous vrayz chrestiens doiuent prier.

Auec vng recueil d'aucuns passages de la sainte escripture, faict en maniere de priere, pour esueiller l'entendement des fideles a prier de plus grande affection,

Rom. 10.

Quiconque inuocquera le nom de Dieu sera sauué.
Cômēt inuocuerōt ilz celuy auquel ilz n'ont point creu?
Cômēt croy ront ilz à celuy duquel ilz n'ont point ouy?
Comment orront ilz sans aucun qui presche?

Rom. 1.

Ie suys debteur aux sages & aux folz.

Ie n'ay point honte de prescher l'Euangile de Christ; car
c'est la puifface de Dieu pour dōner salut à tout croyāt.

1 . 5 . 4 . 1 .

La benediction de Dieu soit sur tous ceux
qui tascheront par ce present recueil & par
autres exhortations plus ardentès & de plus
d'efficace, ce que ie desire tresgrandement, que
tous en grande pureté inuoquent le bon Dieu,
ne taschans à autre chose que de luy plaire &
seruir selon sa sainte volonté, afin que tous
inuoquans purement le Nom d'iceluy, soient
sauuez, et que Dieu du saint & pur sacrifice
de vraye Oraison, par tout soit seruy & hon-
noré

Et que à ceux qui mon present labeur em-
pescheront de paruenir à ceux aux quelz ie
suis deuable, & qui en doiuent estre edifiez :
doint le Seigneur Dieu à congnoistre l'iniure
qu'ilz font à son saint Nom.

GVILLAVME FAREL

SERVITEVR DE IESVS,

pour prescher son Euangile, à tous
ceux qui ayment l'hōneur de Dieu,
salut.



E SEGNEVR DIEV
voyant son peuple grande-
ment affligé en la terre d'E-
gypte, deliberoit (selon sa
saincte promesse) de l'en tirer hors, pour
le deliurer de la griefue seruitude &
horrible tyrannie du roy Pharaon, lors
il parla à Moÿse son seruiteur, & luy
dist. I'ay veu l'affliction de mō peuple,
& si ay ouy leur voix, & leur cry.

Exode. 3

Enquoy entendōs que de grād cueur
& ardemment, le peuple crioyt à Dieu,
demandant son ayde. Et en toute la con-
duite de Moÿse, ne voyons autre chose,
que prieres au Seigneur, pour auoir de-
liurance des maulx qui venoyent sur le
peuple, comme peut voyr vng chascun

a 2

regar-

regardāt l'escripture sainte, contenāt le
 ministere de Moyse. Pareillemēt ausi la
 sainte escripture rend tesmoignage de
 quelle affectiō Daniel a prié le bon Dieu
 pour la deliurance du peuple qui lors
 estoit detenu en la captiuité de Baby-
 lone, et cōmēt ausi Nehemias et Esdras
 ont prié, pour la restitution du peuple,
 & de la ville, & du temple, & de tout ce
 que le Seigneur auoit ordonné. Et ne
 fault que ie m'arreste pour reciter cōmēt
 les Prophetes, les Roys, Iuges, Sacrifica-
 teurs, ont prié diligemment nostre Sei-
 gneur. Car le parfaict sur tous, qui estant
 en la forme de Dieu & vray Dieu, auec
 le Pere & le saint Esperit, vng seul Dieu
 I E S V S vray filz de Dieu, ayant prins
 nostre chair, et faict vray hōme, cōme il
 estoit vray Dieu, nous mōstre par exem-
 ple, & nous incite par cōmandement de
 prier pour estre deliurez de mal, et de dā-
 gier, & pour obtenir (selon la bonne vo-
 lunté du Pere) les vrays biens, priāt luy
 mesmes si souuent & en si grosse ardeur
 d'esperit, que mesme il y a passé aucunes
 nuytz

Dan. 9

2. Esdr. 1

1. Esdr. 8

Philip. 2.

Matt. 6.

nuyctz. L'Eglise & faincte cōgregation
 des Apostres, et autres estans avec eux, en
 q̃lle instance ont ilz perseueré en prieres?
 Certainemēt on peut veoir es faictz des
 Apostres que saint Luc a escritpz, cōme
 en tout & par tout ilz ont prié en grād'
 diligēce, tant pour receuoir le saint Es- A^{ct}. 1. 2.
 perit que pour l'augmētation des graces
 & vertus es seruiteurs de I E S V S, &
 aussi cōtre les menaces de leurs ennemis, A^{ctes} 4.
 & mesme pour la deliurance de saint
 Pierre, & pour la prouision des Eglises: A^{ctes} 12.
 et generallemēt pour tous autres affaires.
 Or, nous donc ayans pour exemple tant
 de vrayz ancestres, & bons predecesseurs,
 & qui sommes en telle neceffité, que ie
 n'en puys penser vne plus grande. Cesse-
 rons nous? dormirōs nous? Ne veillerōs
 nous point en oraison? S'il est question
 de regarder à la seruitude & tyrannie
 soubz laquelle font & despuys si long
 temps ont esté les pources ames, en vit-on
 iamais vne telle, ne là ou il eust moins
 de propoz, ne qui fust plus enragée?
 Ceux qui sont soubz les deux cornes de

la beste, quilz regardent vng peu à leur
miserable cōdition, si iamais poures cō-
sciencies furent en tel estat. Certainement
c'est grand horreur tant seulement d'y
penser. Tous ceux qui se disent chrestien-
s, confessent que **I E S V S** est nostre
sauueur & redempteur, qu'il est mort
pour noz pechez, & qu'il a espandu son
sang pour nous purger & nettoyer, et que
par luy nous auons ce que par nulle oe-
uure ne pourriōs obtenir, & qu'en croy-
ans en luy, auons la vie eternelle. Car le
Pere eternel par le merite de la mort et pas-
siō de **I E S V S** son filz, tient pour iustes
et a pour agreables tous ceux qui croy-
ent au nom de **I E S V S**: attendu qu'il a
donné **I E S V S** pour nous estre iustice,
sanctificatiō, et redemption, et qu'il n'y
a point d'autre Nom donné aux hōmes,
auquel y ait salut. Et aussi cōfessēt que
la parolle de Dieu est toute veritable, &
que ceux qui l'oyent & la gardent, sont
biē-heureux, et qu'il n'y a rien plus vray
que la Bible, & que l'Euangile contient
toute verité. Itē, que Moyse, les Prophetes,
les

Iehan 1.

1. Cor. 1.

Actes. 4.

Luc 11.

les sainctz Euāgelistes & Apostres, n'ont
escript que la pure verité, nous propo-
sans la saincte volonté de Dieu, c'est à di-
re, ce qu'il veult que nous gardions, que
nous eussions, en nous monstrant pour
exēple ce qui est aduenü à ceux qui ont
cheminé selon la volonté de Dieu, & à
ceux qui ont fait au cōtraire. Outreplus,
recōgnoissans tous que pour enseigner,
instruire, endoctriner, corriger, repndre,
la saincte escripture est grādemēt neces-
saire. Car tout ainsi q̄ les bons seruiteurs
de Dieu ont enseigné, reprins & corrigé
les gens, pareillemēt aussi ilz ont escript.
Et comme nostre Seigneur a commandé
qu'on preschast l'Euangile à toute crea-
ture, ainsi les Euāgelistes, recitās les dictz
& les faictz de **I E S V S**, ont escript à
tous & pour toute creature, & aussi tous
les sainctz Apostres n'ont rien escript si-
nō ce qu'ilz vouloyēt que tous veissent
& entendissent, & comme par voix, ilz
estoiēt enuoyez pour parler à tous, ainsi
par leurs escriptures ilz desirēt que leurs
sainctz escriptz, soient de tous entēduz,

leuz & gardez. Car toutes les choses qui
 Rom. 15. sont en la saincte escripture, sont escrip-
 tes pour nostre cōsolation, nō pas d'un
 ou de deux, mais de tous, veu que pour
 tous elle est escripte, & singulièrement
 tout ce qui en somme peut admonester
 l'hōme de son peché, des graces de Dieu,
 & du iugement d'iceluy: afin que l'hōme
 se retourne à Dieu en delaisant iniquité.
 A quoy sert singulièrement le Cantique
 de Moyse, que Dieu a cōmandé que tous
 Deut. 31. chantassent, grādz & petis: Pareillement
 les dix parolles, nommées les dix cōman-
 Deut. 6. demēs, lesq̄lz il cōmāde q̄ tous scachēt.
 En ceste maniere le sainct Prophete Da-
 uid par ses beaux Pseaulmes, inuite tous
 à louer Dieu en ses grandes graces & mi-
 sericordes & haultz faictz. Et qu'il soit
 ainsi que les Euāgelistes & Apostres es-
 criuent à tous, nous le voyōs euidēment
 par cela que l'un dit ainsi. Ces choses
 Iehan 10. sont escriptes afin que vous croyez que
 I E S V S est le Christ, & en croyant vous
 ayez la vie. Et l'autre, touchant les Epi-
 stres qu'il enuoye à diuerſes Eglises, il
 ob-

obteste et grãdement presse qu'elles soiēt
leuës et recitées de l'vne Eglise à l'autre.
Tout ainsi donc qu'ilz ont voulu que
leurs escriptz, fussent leuz, & entenduz
de tous, aussi à tous ilz parlent, & ne
laissent personne à qui leur doctrine ne
s'adresse, de quelque estat ou condition,
office, ou dignité qu'elle soit: ou soit sei-
gneur ou prince, soit franc ou serf, soit
hōme ou femme, soit pere ou filz, à tous
generallemēt ilz parlent. Dauātage, tous
clairemēt cōfessent, que l'Eglise ne pour-
roit estre mieux rangée ne gouuernée
qu'en suyuant ce que I E S V S a ordōné,
& cheminant cōme les saintz Apostres
ont enseigné: & que les saintz Sacremēs
ne pourroyent estre mieux administrez,
qu'en la maniere que I E S V S les a in-
stituez, & selon l'vsage qu'ont tenu les
saintz Apostres. Brief, en toutes les
choses dessus dictes, nous sommes con-
straintz de confesser, qu'en suyuant I E
S V S & sa pure doctrine, ne pourrions
faillir ne desuoyer. Or, apres vng
tel accord & consentement general des

a s

choses

choses deffusdictes , regardōs cōment en
particulier & par le menu on le met en
effect, ou au cōtraire cōment on y cōtre-
uiēt. Premieremēt, cōbien derroque lon à
l'autorité de Iesus, à l'efficace & vertu
de sa mort & passion, à son seul sacrifice,
qui vne fois a esté faict, pour destruire
& abolir tous les pechez, pour faire que
tous ceux qui sont en luy , soyēt enfans
de Dieu ? A cause que la loy si elle estoit
pleinement gardée ainsi qu'elle requiert,
nō seulement la netteté exterieure , mais
toute pureté au dedās , est d'estre accom-
plie pleinement sans faillir au moindre
poict qui soit (ce que iamais personne ne
fait que Iesus) & si elle estoit parfaictemēt
obseruée et gardée tout ainsi que dieu l'a
cōmādé, seroit l'hōme droit & entier, &
vrayemēt iuste deuāt Dieu (entāt qu'elle
cōtient en foy pleine iustice) et vrayemēt
rendroit cōforme à l'ymage de Dieu, en
bonté, iustice, saincteté, & netteté, celui
qui entierement la garderoit, ce que ia-
mais n'aduint à hōme par l'obseruation
de la Loy, qu'au seul I E S V S. Car à tout
autre

autre, elle est impossible pour l'infirmié
de la chair, veu que tout est corrompu en
nous, qui sōmes serfz de peché. Et oultre
plus, à cause que ceux qui sont iustifiez
par la foy, & faictz agreables au Pere
par le merite de IESVS, ilz sont appelez
pour cheminer en saincteté & pureté de
vie, & reçoüét le sainct esperit pour che
miner en toutes bōnes oeuvres que no
stre Seigneur a preparées afin que nous
cheminiōs en ycelles. Et nostre Pere Eter
nel est si bō, que cōbien que noz oeuvres
ne soyent parfaites & sans peché, neant
moins pour le merite de IESVS ycelles
luy sont agreables, & aurōt loyer en la
vie eternelle. Or dōc, par la mauuaise et
peruerse intelligence des choses dessus
dictes, on faict que la mort & passion de
IESVS & la foy en iceluy, ne soit souffi
sante, pour rēdre l'hōme agreable et iu
stifié deuant Dieu, & qu'il fault oultre la
foy en IESVS, qu'au moyē de noz oeu
ures ou de celles d'autrui, nous soyons
iustifiez & sauuez, & nō par la seule gra
ce, mais par nostre moyen, & non pas de
Iesus

Ehpe. 24

I E S V S seul. Et ainsi I E S V S n'est plus
seul sauueur, ne seul redempteur, mais
nous & noz oeuvres en partie. Comme
pareillemēt on tient & afferme que nous
auons autre purgatoire que le sang de
I E S V S, & que sōmes purgez par aul-
tre que par luy. Laquelle chose si estoit
ainsi, I E S V S pour neant seroit mort.
Gal. 2 Et la foy & la promesse seroyent anean-
Gal. 3 ties & abolyes, si par la foy & en croyāt
en I E S V S, n'auons la vie eternelle: &
Dieu par ainsi ne remettroit et effaceroit
point les pechez, pour l'amour & à cau-
se de foy, mais à cause de noz oeuvres,
qui est ouuertement contre la parolle de
Dieu. Item, à cause que plusieurs abusēt
de la parolle de Dieu & des sainctes es-
criptures, ou plustost qu'elles repugnent
trop au vouloir ou aux plaisirs de plu-
sieurs, & que trop declairent les mensō-
ges, on ne permet que la saincte parolle
de Dieu soit preschée en sa pureté, ainsi
que purement les sainctz seruiteurs de
Dieu l'ont laissée & redigée par escript,
mais ont trouué maniere de tellement

l'ex-

l'exposer que le proffit ne soit empesché, ne la gloire mondaine amoindrie, & par ainsi, qu'on ne parle point de ce qui ne peut estre touché sans repugner, ou contredire aux meschâtes coustumes & peruerfes ordōnāces, qui mauuaise-
ment ont esté ordonnées. Quant est de la Bible & des saintes escriptures, qu'elles soyent leuës & tenues de tous. Et tout ainsi que par la parolle et viue voix, nostre Seigneur parlant par ses seruiteurs, enseigne les siens, ainsi es saintes escriptures, parlant à ceux qui n'ont qui leur presche (la ou n'est permis de prescher à cause de la cruelle tyrannie) par ycelles les enseigne, afin qu'ilz soyent tous enseignez de Dieu, & que d'autāt qu'ilz sont plus simples & ignorans (veu que la parolle de Dieu dōne entēdement aux simples) & que de tant plus qu'ilz en ont de besoing, plus leur soit permis, & mesmes qu'ilz soyent induis à la lire. De tout cela on n'en faict rien, mais au cōtraire, toute deffiance & tout empeschement. Quelque verité qu'il y ait en la Bible,

Iehan. 6.

il fault qu'elle soit cachée fors à ceux
qui font du sermēt. Tel hōneur porte lon
à Dieu & à sa sainte escripture, que lon
tasche plus à la cacher & retirer des maīs
de ceux qu'il a crée à son ymage & sem-
blance & rachetté du sang de I E S V S
que toutes vaines & folles escriptures, &
ne permet-on ycelle tant sainte Bible
estre leuē en langue commune, en telle
liberté comme vng Fier-Abras, ou Pac-
collet, ou l'euangile des counoilles, ou
farces deshōnelles, ou chāsons vilaines,
ce qui ne sera deffendu au pere de faire
lire à ses enfans en sa ruyne & d'iceux.
Mais auoir la Bible en sa langue, & faire
lire, & la lire aux enfans, & prendre d'y-
celle enseignemēt, il n'est permis & n'est
loysible. O dignité de l'escripture diui-
ne, qui ne demande qu'estre en lumiere,
& de tous estre veuē, tenue & entēdue,
ou es-tu de present? De la pure doctrine
de I E S V S on en fait comme d'vng Al-
coran, que nul n'ose lire sinon certains
persōnages. Ha Seigneur I E S V S, vous
A&.2. auez donné les dons des lāgues, afin que
VO=

vostre Euangile fust presché à tous. Et
maintenant donnez moyen qu'en toutes
langues vostre escripture soit leuë: A la-
quelle chose deust grandement seruir la
tant singuliere inuëtion de l'imprimerie.
Helas fault-il que par le feu & l'espée lon
y resiste, par si grande cruauté qu'il n'est
memoire d'une telle. O theologiens de
nom, qui procures de fait, que la sainte
escripture soit ostée aux simples: en quel-
le conscience vous pourrez vous trou-
uer & comparoir deuant Dieu? fermans *Matt. 23*
ainsi le royaume des cieus deuant les
hommes, & si n'y entrez, & ne laissez en-
trer ceux qui veulent entrer, crians ainsi,
au feu, au feu, contre la sainte Bible, ne
permettans qu'elle vienne en auant.
Vous ne criez point au feu cõtre les bor-
deaux & les paillardes qui s'y tiennent,
ne contre les ruffiens & villains qui y
vont: Et touteffoys vous scaues bien que
Dieu a deffendu toute paillardise. Toutes *Exo. 20*
foys de peur d'improuer, ou condem- *Deut. 5.*
ner les pardons de vostre saint pere, les-
quelz il dõne à Romme à ceux qui vont
au

Deut. 6.

Ich. 1.

au bourdeau: Vous dictes qu'il est neces-
faire, qu'il y ait des bourdeaux & des
publiques pour euitier plus grâds maux,
mais gardez qu'on ne les descouure, ce
que Dieu fera. Ou trouuez vous que
Dieu ait deffendu de lire la sainte Bible
en langue vulgaire? Si Moÿse comman-
doit, que les comandemens de Dieu qu'il
auoit receuz, fussent escriptz aux por-
tes, posteaux & entrées des maisons, &
liez cōme signes au front & en la main,
& que le pere les recitast à ses enfans, &
aux enfans de ses enfans (combien que la
Loy ne fust baillée qu'aux enfans d'Is-
rael Que deuons nous penser de IESVS,
qui n'est tant seulement l'agneau ostant
les pechez du peuple d'Israel, mais du
monde, qui enuoya ses Apostres prescher
à toute creature? Les Iuifz estans encore
soubz les vmbres de la loy, sont ilz plus
dignes que les chrestiens, ayans receu l'E-
uāgile? Ce que Dieu selon sa merueilleuse
dispensation a manifesté par Moÿse. Est
il plus sainct & moins pouuāt porter de
dōmage, ou plus salutaire que ce que le
Pere

Pere nous à parlé par son filz I E S V S ?

Il est tout certain que plusieurs ont tresmal faict leur profit de la Loy donnée par Moyse, & de ce qu'ilz auoient ouy, & par luy & par les Prophetes, neantmoins iamais nostre Seigneur ne deffendit d'auoir & de tenir, de lire & ouyr la sainte Loy (Cōbien moins à nous, quelques simples que soyons) ne peut & ne doit estre deffendu de lire, & tenir en toutes langues, tout ce qui est escript de nostre Seigneur Dieu, puis que I E S V S, par la volonté du Pere, nous est reuelé, qu'il est le Christ, qui pour nous a souffert, & qu'il est resuscité: Veu encore que tant ouuertement I E S V S commande à ses Apostres d'enseigner toutes gens, de garder ce qu'il leur a commandé. Il fault resister aux abuz, & les reietter avec toutes mauuaises opinions, que prennent gens diaboliques, non pas empescher la lecture & publication de la sainte escripture en aucune langue, n'a personne du monde. Il fault resister aux enfans du diable, qui s'esleuent contre Dieu, se

Mat. 28.
Mat. 16.

b

vous



paillardise, larrecin, ny telz meschans
faictz se commettēt :Et pourtant il fault
crier à lecōtre de tout cela qui est contre
Dieu, & non pas cōme lon faict tant ini-
quement crier contre la lecture de la sain-
cte escripture, ny autre chose qui soit
sainctement prinse de la parolle de Dieu.
Parquoy, vous tous qui desires estre hors
de la captiuité de peché, & auoir deliurā-
ce, & estre deliurez de la cruelle tyrānie
de l'ēnemy de I E S V S, qui si cruellement
tyrannise les consciences, & qui sentez
les grosses afflictions, peines & trauaux
des ouurages de terre soubz la seruitude
des Egyptiens, c'est assauoir, oeuvres,
inuentions & traditions des hommes, là
ou vous deuez trauailler en oeuvres ce-
lestielles, ordonnées de Dieu. Tous qui
estes pressez de tuer tous les enfans mas-
les, tout ce qui est d'aucun espoir de suy-
ure la volonté de Dieu, & de tirer à sa
verité, en ayās cōmandemēt de rien reser-
uer, si nō chose effeminée, pour seduy-
re & estre seduytz: cryes tous à haulte
voix que le Seigneur oye vostre cry. Si
aul-

aucun d'entre vous est sorty d'Egypte
 (cōme tant peu en sortent) regardez com
 bien vous defaillez au chemin au desert
 de ceste vie, estans voyagiers pour venir
 à plus grande congnoyffance, & retirez
 vous au Seigneur I E S V S, qu'il prenne
 vostre cause deuant le Pere, qu'il appaise
 son ire, & quand vous aurez plus de con
 gnoyffance & ferez introduitz à plus
 grādz biens, lors priez le Seigneur qu'il
 vous donne grace de perseuerer en luy
 seruant & viuant selon sa sainte alliāce,
 qu'il a faicte par I E S V S. Helas qu'on l'a
 tresmal faict despuis la predication des
 Apostres, & trop lon a seruy aux dieux
 estranges, aux oeuvres de noz mains, à
 noz affections. Chascun a cerché soy mes
 mes. Parquoy la grāde captiuité de tou
 te confusion a tout gasté & enueloppé,
 cōme les Apostres avec nostre Seigneur
 ont tout predict, l'abomination a esté as
 fise au temple de Dieu, L'homme de pe
 ché a regné, la sainte cité a esté ruynée,
 et destruite, le Tēple bruslé, tous les saintz
 vaysseaux emportez. Prions, priōs donc

b 3 le

Mat .24
 Mar. 13.
 Luc 21
 2. The. 2.

le Seigneur, que nous puissions tous for-
 tir de Babylone, & retourner pour reedi-
 fier la sainte cité, l'Eglise tant gastée.
 Vray est qu'il y a des pierres, mais elles
 sont toutes en monceaux, & les herbes &
 espines parmy, rien n'y habite que tou-
 tes bestes. Donc prenons ces pierres, ceux
 qui nous oyent parlans de **I E S V S** pour
 le recevoir, & apres auoir mis le bon fon-
 dement **I E S V S**, par la vraye foy en luy,
 que tout soit dressé en vn tel edifice de
 Christ, tellement que tous edifiez par foy
 en **I E S V S**, soyent ioinctz l'vn à l'autre,
 par l'esperit de charité. Que ce saint
 temple soit dressé en noz cueurs, tāt ga-
 stez par le feu de cōcupiscēce. O pasteurs
 cryez & priez avec Daniel & Esdras, &
 ne cessez de trauailler. Prions nostre Sei-
 gneur qu'il adresse son oeuvre, que chas-
 cun franchement s'employe à ce saint
 ouurage, afin que la sainte habitation
 de nostre Dieu, estant faicte & edifiée en
 noz cueurs, là toute louenge de nostre
 dieu soit chantée, que iour et nuyt sa lu-
 miere y luyse, que l'arche y repose, c'est

I E

1. Cor. 3.

Eph. 2.

Daniel 9.
2. Esd. 1.

I E S V S estant vray propiciatoire, que
continuellement sacrifices de louenges
soient faictz, & que toute affectiō de frai- Psal 45.
sonnable y soit tuée, sacrifiée, rostie par
le feu de l'esperit de Dieu, & que tous
soyons vne bonne odeur deuant Dieu.
Souspirois & gemissōs en priant trefas-
fectueusement pour la grande dissipa-
tion qui a regné & encore regne iusques
à present. O Roys & Princes entendez à
ceste trefgrande oeuure, trauallez-y selō
vostre vocation, ne permettez qu'elle
soit empeschée, ne veuillez ouyr les pa-
rolles des ennemis de Christ, ne suyure
leur conseil. N'entretenez leurs ventres,
pompes, & peruerfes traditions & doctri-
nes, mais que tout soit fait en la simplici-
té de la parolle de Dieu, par laquelle tout
soit conforme. Regardez comment les
premiers Princes chrestiens ont seruy à
cest edifice, pour faire qu'en vraye vniō
tous y traueillassent. Tous voyent & en-
tendent bien, comme il est plus que neces-
saire qu'on demãde l'ayde de Dieu, & sin-
gulierement en ces tēps tant dangereux,

ou Satan chaffe d'un costé, & empesche
Mat. 12. de seduire & tromper; tasche de prendre
sept autres avec soy, & d'inuenter mille
autres sortes, pour chasser **IEVS** & son
Euāgile, voulāt réplir enfer d'ames per-
dues, & la terre de guerres, de sang & de
meurtres. O Princes, vous pouez bien en-
tēdre & le scauez aussi, qui ce'ſt qui de-
māde le sang, & qui desirē que les affaires
de la Foy chrestienne soyent traictez par
l'espée. Aussi tous peuples si vous n'estes
du tout aueugles, assez voyez qui sont
ceux qui empeschent que tous differens
ne soient vuydez, & que selon la parolle
Dieu tout ne soit faict, & qui font que
tous bons propos des Princes, & tous
arrestz & promesses viennent à rien, ne
craignās autre chose que la declaration
de la verité, & la cōfusion de mensonge,
quād elle seroit mise en lumiere. Parquoy
ilz font tout empeschement & outrage
qu'ilz peuuēt faire à la parolle de Dieu,
& à la legitime assemblée des chrestiens,
& droite voye d'y proceder, pour don-
ner ordre à tout, & selō Dieu reformer les
choses

choses qui cryent vengeance deuãt Dieu.
Et tout cela font meschãmẽt, pour entre-
tenir leur dãnable facon de faire, n'ayãs
riẽ q̃ le feu & le glaiue pour leur deffẽse.
Priõs dõc tous que nostre Seignr y pour-
uoye, qu'il aye pitié de nous tous pour
l'amour de I E S V S son filz. Et affin
que selon la grace que Dieu m'a donnée
ie incitasse ceux qui ne sont guieres ex-
cercitez aux choses de Dieu & du salut,
l'ay trauaillé de donner à entendre en
forme de priere, cõment le cueur se doit
adresser à Dieu en proferant les saintes
parolles que le Seigneur I E S V S nous a
données, en nous cõmandant de prier Mat. 6.
Luc 10.
ainsi. Nostre Pere qui es es cieulx. Afin
que ces dignes parolles tant excellentes,
si pleines de diuine consolation, & qui
contiennẽt tant de bien, voyre plus que
cueur ne peut penser, ne fussent legiere-
mẽt dictes de bouche sans y pẽser, cõme
entresgrãd mespris de celuy qu'on doit
prier (qui est nostre Dieu) elles sont dictes
de la plus part: & par ainsi vne grosse
iniure est faicte à celuy qui nous a dõné

& secours. Et pourcest, il fault que celuy
qui se presente à Dieu, vienne en telle for
te comme importable à toutes creatures,
& que nulle personne ne pourroit por
ter n'y auoir pitié de luy, en pensant
que si n'estoit la tresgrande & infinie
bonté de Dieu qui l'esmeut & incite à de
mander, il n'oseroit se presenter mesme
deuant chose qui soit au monde, & par
ainsi ne doit auoir esgard ny espoir que
en la seule grace & misericorde du Pere.
Et lors luy ayant ainsi le cueur préparé
attendant tout de Dieu en grāde deuotion
deuant la haulte maiesté diuine, vien
ne prier: non point en multiplication de
parolles, cōme si par la vertu d'ycelles
Dieu deust entendre & cōgnoistre noz
necessitez, & estre prest & enclin à nous
ayder. Car les parolles ne sōt dictes pour
informer le Seigneur de ce qui nous
fault, mais afin que nous entēdiōs quelle
chose nous est necessaire, et que nous de
uons demander & à qui. En quoy fail
lent grandement ceux qui multiplient
leurs parolles, & qui ont vne confiance
en

en la prolation d'ycelles, & non en la
seule misericorde de Dieu, & qui parlent
ne scachās ny l'entē dans ce qu'ilz disent,
parlās en lāgue qu'ilz n'etendent point,
sans cōsiderer ce qu'ilz disent. Or donc,
en priant qu'on se prosterne deuant la
grande maiesté de Dieu, qu'on recon=

30

gnoisse en q̄lle misere lon est, & cōbien
nous est necessaire d'estre aydez & se=

31

couruz par la bōté de Dieu. Que nostre
indignité & noz pechez ne nous empes=

32

chēt point de recourir à nostre Pere, mais
plustost de tāt plus que sommes pources,
tant & plus crions & demandons ayde à
nostre Pere. Fions nous à ses promesses,
puis qu'il nous a promis de nous ayder,
secourir & exaulcer en noz necessitez,
non point pour aucune dignité, ne bien
qui soit en nous, mais pour sa tresgrāde
bonté & misericorde, d'autant que nous
demandons au nom de I E S V S son filz.
Ne faisons point tant de difficultez, &
ne mettons tant de propoz en noz enten=

33

demēs, pensans qu'il n'y a aucun ordre
que si grāds pecheurs (que nous sōmes)

34

se

se trouuent deuant Dieu pour le prier,
veu qu'il est si grand, si pur, si excellent,
tant iuste, & parfaict, de si haulte maiesté
& tant à redoubter, que nul ne doit & ne
peut approcher d'une si grãde haultesse,
quine soit pur, net, iuste, entier et parfaict,
sans y auoir rien à dire: & par ainsi, que
nous n'estãs rien que peché, ordure, ini-
quité, poureté, misere, & qui sommes
tant bas, & abominables, nullement de-
uons approcher d'un si grand Roy, Sei-
gneur & Dieu Eternel, n'estans dignes
d'estre sur la terre, & à ceste cause n'ofi-
ons parler à luy, ne venir à luy par prie-
re, mais qu'il nous fault en auoir d'au-
tres qui parlent pour nous, & qui prient
pour nous. Telles fantasies ne nous doi-
uent mouuoir ny empescher de venir à
nostre Pere, & de le requerir en nostre
ayde, mais contre telles cogitations, fault
resister, toutesfoys qu'elles soient bon-
nes quand elles seruēt tāt seulemēt pour
dōner gloire à Dieu & abbatre l'homme:
mais quād elles sont pour empescher de
prier Dieu, & de recourir à luy, elles sōt
de

de Satan, & pleinemēt diaboliques. Con-
tre ycelles donc se fault armer de vraye
foy en la promesse du Seigneur, qui n'a
poit promis d'ouyr & d'exaulcer les di-
gnes & iustes & qui sont parfaictz: mais
ceux qui l'inuoquēt en foy. Puis dōc, q̄
le poure pecheur demāde grace et miseri-
corde au nom de I E S V S, qu'il se tiēne cer-
tain, que Dieu estant veritable l'orra, &
luy dōnera ce qu'il demāde comme il a
promis: & par ainsi qu'il se fortifie en la
promesse du Seigneur, en croyāt certaine-
mēt qu'il n'y a peché, enfer, ne chose qui
soit au ciel ny en la terre, qui puisse em-
pescher que la promesse de Dieu n'ait
lieu en celuy qui prie au nom de I E S V S.
Et nō seulemēt la promesse nous doit in-
citer tous à prier, mais le cōmādement de
Dieu, auquel il fault obeyr, nous cōtraint
de le prier, veu que tant de foys nous est
cōmādē de prier & perseuerer en priere
fās se fascher ny ennuyer de demāder, de
frapper, de chercher. Or, qui sera celuy qui
voyāt vn hōme mourir de fain ou en au-
tre necessitē pricipalemēt de mort et ayāt
le

Luc 18.

Matt. 7.

Luc 11.

le cōmandement de Dieu de luy ayder
(comme tous auons) qui dira ainsi. Com-
bien que i'ay tout plein de pain en ma
main, & que ie puisse presentemēt deli-
urer mon prochain de la mort, si ne le
feray-ie point, pourtāt que ie ne suis pas
digne de faire ce que Dieu a commandé.
Qui osera ainsi parler? Semblablement,
si aucun estant en extreme necessitē de
boyre & de manger, lequel au Nom de
Dieu lon priaist & pressast grandemēt en
luy presentāt du pain & du vin, disant.
Mon amy, voicy des biens de nostre Sei-
gneur, qu'il a donné pour en vser à son
hōneur & gloire, & pour ayder & soub-
stenir ceste pource vie. Nous te prions au
Nom de I E S V S d'en prendre pour ta
refectiō: ou autremēt, tu t'en vas mourir.
S'il disoit, ie ne mangeray point, car ie
ne suis pas digne, & ainsi obstiné pour
rien qu'on feist ne dist, n'en voulcist rien
faire, mais scachant & voulāt il aymast
myeux mourir. Ces deux la ne seroyent
ilz pas bien meschans, & lasches, & di-
gnes d'estre tenuz pour meurtriers, l'un
de

de son prochain, & l'autre de soy mesme. Par ainsi, celuy qui ne veult prier le bon Pere, à cause qu'il n'est pas digne, & qui s'adresse plustost à la creature, certainement il fait contre le commandement de Dieu, & si fait grande iniure à I E S V S, & à la dignité, puissance & vertu de ce bon redempteur, lequel le Pere de sa grace nous a donné. Parquoy nous fault asseurer que le Pere qui a ainsi donné son filz pour nous, ce pendant que nous estions ses ennemis & mortz par péché, qu'en vertu de I E S V S il nous receura & aura agreables noz prieres. Et combien que nous soions plus que indignes d'appeller Dieu nostre Pere, neantmoins la dignité de I E S V S couure & oste toute nostre indignité. Car ia soit que soions dignes d'estre reiettez & esconduitz de nostre requeste, toutesfoys I E S V S est digne qu'elle ait lieu, & qu'il nous soit fait, comme nous demandons au Nom d'yceluy, qui est nostre moyennneur & seul aduocat. Donnons donc ceste gloire & honneur à I E S V S, & regardons à

Rom .5.
c. luy

luy, & par luy obeyffons au Pere, & le
prions de grande affection, sans que rien
nous empesche, faisons nous violence
pour suyure cestuy sainct cōmandement
& querien ne nous destourbe. Iettons
nous deuant luy, cryons, souspirons, ge-
missons incessamment, nostre voix soit
ouye iusques en hault des cieux, puis
que ainsi nostre bon Pere le veult & com-
mande. Or puis que ce present labeur est
mis en auant pour inciter tous à vne
chose tant vtile & necessaire: Je prie à
tous de n'empescher le cours de cestuy
traicté, mais bien considerer les lieux de
la saincte escripture, desquelz tout cecy
est prins. Et si aucun empesche que l'edifi-
cation & le fruiet de mon labeur ne per-
uienne à ceux qui en peuuent & doiuent
estre ediffiez, Je proteste deuant Dieu
qu'a moy n'a tenu qu'a tous selon la gra-
ce que Dieu m'a dōnée, ie n'aye profité,
& que le Seigneur fera la vengeance de
tous ceux qui dōneront empeschement,
& leur demandera compte de l'iniquité
qui est cōmise par faulte de congnoistre
tout

tout ce qui est donné à entendre par ce
petit liuret, & aussi tout cela qui sera
commis en laissant de prier ainsi comme
selon Dieu i'ay tasché d'inciter tous à
prier, & de les adresser tous à ce bon Pe-
re, par le Seigneur I E S V S, en la Vertu
du saint Esprit. Et la benediction de
I E S V S soit sur tous ceux qui ayderont à
ce que ie tasche de faire soit par ce liuret
ou par plus grande vertu, comme ie le
desire en tous. Prians tous à s'employer
pour la gloire de I E S V S par bon ordre
vng chascun selon la vocation de Dieu,
& comme Dieu luy a donné de graces,
afin que le seul Chef de l'Eglise I E-
s v s le vray pasteur Roy eternal, soit de
tous congneu, seruy honnoré, ainsi qu'il
a commandé. Et que sa sainte parolle,
son Euangile par tout ayt lieu, & que
tous l'ensuyuent puremēt & saintement.
Que ses saintes ordonnances & non pas
celles de ses ennemys, ayent lieu pleine-
ment en son Eglise, laquelle par sa grace
il veuille reformer, chassât tout ce qui a
esté faulcemēt adiousté par les traditions

2. Thes. 2

humaines, remettant tout ce qui à ycelle
a esté osté, redressât tout ce qui a esté per
uertý par la malice de Satan qui a besoi
gné & besoigne en l'homme de peché,
tellement que rien ne soit faict ne dict en
sa saincte Eglise qu'en tout bon ordre,
sainctement & selon sa saincte ordonnan
ce. Et que les sainctz Sacrementz soient
gardez, tenuz, administrez & receuz,
comme il appertient en leur pureté entie
rement selon que le Seigneur I E S V S les
a instituez, & comme ses sainctz Apo
stres les ont administrez, & que tout cela
soit faict par fideles pasteurs, & dispensa
teurs des choses spirituelles, et que à cecy
s'employent tous Roys, Princes & Sei
gneurs, obeyssans tous au grand Roy
I E S V S soubz lequel tous ceux qui leur
sont subiectz, & desquelz ilz ont charge,
leur rendēt obeyssance deuë, & que tous
peuples, lāgues, & natiōs seruent entiere
ment à I E S V S: luy donnant tout hon
neur & gloyre, l'adorās & seruans à luy
seul, & que tous par vne vraye & viue
foy cheminent en toute charité, bonté,

paix

paix & amitié, comme ce bon Roy veult
q'un chascun chemine en son royaume,
lequel nostre bon Pere ayât pitié de tous,
veuille magnifier & exalter, faisant que
toute la terre luy soit subiecte & obeyssã
te, par vraye foy ouurante par charité,
tellement que tous regnent eternellement
avec I E S V S apres ceste mortelle vie,
comme le Pere, a preparé à tous ceux qui
sont en I E S V S, auquel avec le Pere &
le saint Esperit soit honneur & gloyre
eternellement & à tousiours-mais.

Ainsi soit il.

C 3

A Mes rachetées du sang precieux de
IESVS qui sentez auoir neceßité d'ay
de, & desirez paruenir à bien, & obtenir vraye
vie pour à ce paruenir, iettez vous deuant
Dieu & le priez. Et pour sçauoir quoy &
cōment, ayez le tresbening Sauueur, & bien re
tenez ce qu'il dict de sa saincte bouche, ainsi
que fidellemēt le saint Enangeliste l'a escript.

Matt. 6.

Et quand tu pries ne feras point cōme
les hypochrites. Car ilz ayment prier de
bout és assemblées & és coingz des rues,
affin qu'ilz soient veuz des hommes. En
verité ie vous dy, qu'ilz reçoient leur
salaire. Maistoy quand tu pries, entre
en ton cabinet: & ayant fermé ton huys
prie ton Pere qui est en secret: & ton Pere
qui voit en secret le te rendra publique
ment. Aussi, quand vous priez, ne parlez
pas beaucoup comme les gentilz. Car ilz
cuydent estre exaulcez par beaucoup de
parolles. Ne soyez donc semblables
à eux: car vostre Pere congnoist les
choses dont vous auez besoing, deuant
que vous luy demandiez. Vous donc,
priez ainsi. Nostre Pere, qui &c.

LA TRESSAINCTE

ORAISON DE NOSTRE
Seigneur I E S V S Christ.

NOstre pere qui es es ci-
eux, Ton Nom soit
sanctifié. Ton Royau-
me aduienne. Ta volonté soit
faicte en la terre comme au ciel.
Dōne nous au iourdhuy nostre
pain quotidien. Et nous pardon-
ne noz offenses: comme nous
pardonnons a ceux qui nous
offensent. Et ne nous induis
point en tentation: mais nous
deliure du Mauuais. Car a toy
est le Royaume, & la puissance,
& la gloyre a tousiours-mais.

A M E N.

¶ 4

Nostre

Nostre Pere qui es es cieux,

Genese. 1. D I E V tout puissant qui de ta puiffâce
Iehan 1. par ta parolle tout as crée & formé, don
Actes 7. nant à tous estre & viure, lequel person
Esaie 4. ne ne veit iamais, car tu es esperit sans os
Iehan 4. & sans chair, maist tu nous as esté reuelé
Luc 24 par ton filz I E S V S, lequel nous a ra-
Iehan 1. compté de toy que tu veux estre adoré
Matt. 11. en esperit & verité: Car pource que tu es
Iehan 4. esperit treshault & trespuissant, il nous
Matt. 4. a commandé qu'on t'adore, & qu'on
Esaie 40. serue à toy tout seul, car tu es le seul qui
48. as tout faict, qui ne veux point que ta
gloire soit donnée à autrui, ne qu'on
te serue en choses faictes de mains d'hō-
me, ny en choses visibles, car tu n'habites
Esaie 66. es choses faictes des mains des hom-
Act. 7. 17 mes, ny en Temple materiel. & n'est per-
sonne qui te puisse faire habitatiō, ainsi
qu'il t'a pleu nous enseigner, disant.
Esaie 66. Quelle maison me feres vous? Le ciel
est mō siege, & la terre l'escabelle de mes
piedz ma main a tout faict, ne réplis-ie
point tout? En quoy vainemēt te seruēt
ceux

ceux qui t'honorent par les commandes
 mentz des hommes & qui te cherchent es
 oeuvres des hommes. Tu es celestiel, ne ^{Matt. 6.}
 estant subiect à mutatiō ny aucun chan- ^{Iehan 3.}
 gement, n'estant comprins en lieu, ne
 subiect au temps: mais immuable, immor ^{Nom. 3.}
 tel, contenant & comprenant tout par ta ^{Iaques 1.}
 vertu & puissance, Eternel sans commen-
 cement & sans fin: & tant es loing de la
 condition des choses de terre, que rien
 terrien ne peult à toy venir, si n'est que ^{Iehan 6.}
 par ta vertu il soit faict celestiel, & chāgé ^{Rom. 8.}
 en nature spirituelle, faict nouvelle crea-
 ture, nay d'en hault & d'esperit, laquelle ^{Iehan. 3.}
 chose tu fais en nous, quand par foy tu
 nous tires à I E S V S ton seul filz, faisant
 que ayons ferme foy & fiāce en luy, nous
 donnant ton sainct Esperit, nous adob- ^{Ephe. 1.}
 tant pour tes enfā & heritiers par iceluy ^{Rom. 4. 5}
 I E S V S ton vray & naturel filz & heri-
 tier, par lequel nous estans esloignez,
 sommes faictz prochains de ta grande
 bonté et misericorde, & mortz & perduz
 par desobeissance d'Adam nostre pere
 terrien, sommes viuifiez & sauuez par
 la



la mort & resurrection de ton dict filz
 I E S V S, par l'esperit duquel, qui n'est
 Rom. 8. point l'esperit de crainte seruile, & en
 Iehan. 4. nous tous qui croyons en toy, croyons
 Rom. 8. en ton filz, t'appellons nostre Pere, ainsi
 que tu es vrayemēt Pere propice & recon-
 cilié, & faisant misericorde à tous, qui
 par I E S V S viennent à toy, car autre mo-
 Iehan 14. yen n'y a d'auoir grace, salut, ny aucun
 Iehan 1. bien que par luy. La Loy certainement a
 Iehan 14. esté donnée par Moyse, mais la grace &
 verité par I E S V S: qui est le chemin, la
 verité, & la vie, tellement que personne
 ne peut venir à toy que par luy, car au-
 tre Nom n'y a soubz le ciel, auquel il
 Actes 4. faille estre sauué qu'au Nom de I E S V S:
 Ephe. 2. Il est nostre paix: il est mort pour nous
 Iehan 11. assembler, & nous faire tous vng: deman-
 dant que nous fussions tous vng, comme
 Iehan 17. toy & luy estes vng. Pourtant en ceste v-
 nion nous t'inuouquōs & appellōs nostre
 Mat. 23. Pere: car à tous qui croyonstu es Pere: &
 Iehan 1. tous sommes par I E S V S tes enfans: non
 point par generatiō terriēne & charnelle,
 ne

ne par vōlunté de chair ne d'hōme, mais
 celeste, spirituelle & diuine, afin que selō
 ceste generation, n'ayons plus nostre con-
 uersation en la terre, mais es cieux, & que
 nous estans mortz au monde & à peché,
 viuiōs à toy, & que ne faisons point icy
 noz thresors en la terre : mais là-sus au
 ciel, ne seruant point en la chair d'ont ne
 vient autre moysson que corruptiō: mais
 seruions en esperit pour recueillir la vie
 eternelle. De quoy treshault, tresbon, &
 trespuissant Dieu, plus que langue ne
 peut dire, ne cueur penser, de tout nostre
 cueur, te rendons graces & te remercions
 qu'il t'a pleu regarder la chose si tresbas-
 se, & si trespas-heureuse, meschante &
 vaine, nous miserables hōmes qui ne sō-
 mes que vanité, voyre plus vains que la
 vanité mesme, n'ayans en nous que mal,
 villainie, poureté & misere, desobeyssā,
 rebelles & pleins de toute meschanceté,
 car tel est l'enfant terrien comme le pere
 terrien : lequel a esté tel, assauoir rebelle
 & meschant. Et aussi te remercions de ce
 qu'il t'a pleu nous faire grace par I E S U S
 ton

Philip. 3.
 Matt. 6.
 Rom. 6. 1

Gal. 6.

Psal. 112.

Iob 13. 14.
 Esa. 41.
 2. Cor. 1.
 Psal. 38.
 Psal. 61.
 Rom. 7.
 Gen. 6. 8.
 Rom. 5.
 1. Cor. 15.

Eph. 2.
Rom. 8

ton filz d'estre nostre Dieu, nostre Pere
tresbon & tresmisericordieux. Helas Sei-
gneur, donne nous pleine cōgnoissance
de ce tresgrand bien, lequel en si grande
magnificence ont predict les saintz Pro-

Esa. 52. 53

54.

Ier. 23. 31.

Ieh. 3. 4.

5. 6. 14.

Act. 2. 3.

Actes 4.

phetes, & lequel si clairement nostre Sau-
ueur a annoncé, ses Apostres ont presché:
afin que nous ayans parfaicte congnois-
sance de toy si tresbon, & d'iceluy que tu
as enuoyé I E S V S, par lequel nous auōs
ceste grace de tout nostre cueur t'aymi-

Deute. 10.

30.

Iere. 31.

Ezech. 36

Ieh. 17.

ons, hōnorions & seruions, rien ne nous
plaise que toy, & ce que tu nous cōman-
des: tout nostre desir soit estre avec toy,
& faire ton bon plaisir, toy honnorer
ainsi que tout bon filz doit hōnorer son

Mat. 23.

Ephe. 3.

pere: & d'autant que tu es plus excellent
que tous, tant plus aussi tu soye hōnoré,
& que le reproche ne nous soit point
faict, comme tu fais par ton Prophete,

Malac. 1.

disant: Le filz honnore le pere, & le serui-
teur craint son seigneur: si ie suis vostre
Pere, ou est mon hōneur? si ie suis vostre
seigneur, ou est ma crainte? mais sur tout
toy seul soye de nous honnoré, craint

prisé,

prise, & seruy, vōyre ainsi que tu veu^x
& le dois estre purement & sainctement.

Ton Nom soit sanctifié.

Nostre Seigneur Dieu & nostre bon Pere
par ta tresgrande puissance, vertu, ma-
iesté, gloyre, bonté, pureté, tu es sur tou-
tes creatures eminent & hault, tellement
qu'il n'y a qui te soit semblable ny au
ciel, ny en la terre, rien ne te peut estre
caché, tu voys tout, tu scais tout, tu en-
tretiens & nourriz tout, ainsi que tu as
tout crée & faict, donnant estre & com-
mencement à tout : ou rien ne te donne
aucunement estre ne commencement.
Car de toy tu es suffisant, n'ayant indi-
gence de rien. Car qui est celuy qui t'a
donné, à qui tu soies tenu de luy ren-
dre ? Qui t'a donné conseil de faire &
créer tout ? Qui t'a monstre la façon &
le portraict du Ciel, du Soleil, de la Lune
& des Estoilles ? d'establir la terre sur les
eaux ? de la faire produire & germer ?
tel-

Esa. 4. 10.
Parali. 17
29. Deut.
3. 2 Para.
6. psal. 85
88. E faie
44. 46.
ler. 10. 50
2. Par. 16
iob. 12. 142
psal. 32. 65
ler. 20. 23
31. leh. 16
1. leh. 3.
Psal. 135.
144. Act.
14. 17.
Iere. 10
Psal. 46.
Act. 17.
Iob. 26.
Esa. 40.
Rom. 11.
Iob 38.

tellement que nul esperit ne peut cō-
 prendre seullement l'ouurage & façon
 de la moindre de tes creatures, cōment
 elle est composée, à quoy elle sert pro-
 prement, quel est son accroissement, com-
 mēt de ta vertu tu l'as faict estre, et la con-
 fermis: & cōment pourra lon cōpredre
 Seigneur Dieu ta grandeur, ton estre, ta
 vertu, si lon ne peut parfaictement con-
 gnoistre les plus petites creatures? Tu es
 donc seul, & autre n'y a que toy: Tu es
 Sauueur sans autre. Tu as congneu les
 choses, & les as appellées deuāt qu'elles
 fussent, & les choses aduenir tu les as
 predictes. Pourtant qui ne te crain-
 dra treshault & trespuiissant Seigneur
 sur tous: à la volonté duquel personne
 ne peut resister? Fay Seigneur, (qui tiens
 tout en ta main, deuant la grandeur du
 quel les gens ne font rien, tout le monde
 n'est vne goutte d'eaue, & rien estimé)
 que selon ta grādeur, ton hault & grand
 Nom soit sanctifié, separé de tous, & sur
 tous: & que ta grandeur (car tu es le seul
 tresgrand) ne soit attribué à autre, ny au
 ciel

Dent. 32.

Psal. 85.

1. Par. 85.

Esa. 43.

Osee 13.

Rom. 4.

Iere. 16.

Rom. 9.

Iob 9.

Esa. 40.

ciel, ny en la terre ta bonté (puis que tu
es seul bon, & qu'il n'y a autre qui soit
bon que toy) ne soit baillée aux autres. Matt. 19
Ainsi ta puissāce, ta perfection, ta gloire,
comme tu as dict que tu ne la donneras
point à autre, aussi ne soit baillée qu'à
toy seul. Car attribuer à autre, ce qui ap
pertient à toy tout seul, a esté cause de
tout mal & peché, cōme lon voit en noz
grandz predecesseurs, ancestres & pre
miers peres: lesquelz reputans le serpent Esa. 42.
48.
estre veritable, & croyās à sa persuation,
comme si elle fust bonne, n'ont sanctifié
ton hault Nom: duquel toy seul es ap
pellé bon, fidele, & veritable sans autre, Gen. 3.
parquoy sont tombez de leur honneur,
& dignité, comparez aux bestes irrai
sonnables, faictz semblables à ycelles. Psal. 115.
Ainsi en est adueni à tous ceux qui ont
suiuy la cogitation de leur cueur, ou
d'autre que de toy seul. Car tes pensées Rom. 1.
ne sont pas comme celles des hommes, Esa. 55.
ne tes chemins cōme ceux des hommes:
mais les passent & surmontent d'autant
plus que le ciel est loing de la terre. Tes
pen-

pensées sont toute droiture, ton chemin
est saint, parfait & sans reprehension,
Gen. 6.8 mais les pensées & tout ce que le cueur
de l'homme pense, n'est que mal & ini-
Gen. 7.1 quité. Pourquoy ton iugement est ve-
2. Pier. 2.1 nu sur la terre, & n'est demeuré que Noé
& les siens, qui n'a point suiuy le grand
nombre, & la multitude, ne sa volonté:
mais te donnant honneur, s'est aresté à
ton saint Nom, soy fiant en toy, suiuant
ta volonté.

Rom. 1.1 Qui pourroit racomp-
ter les maux qui sont venuz sur la terre,
pourtant que lon a tourné & mué la
gloire de ton Nom en autre chose, ainsi
que la folle & temeraire pensée du cueur
des hommes a faict & controuué: Car
puis que l'homme prent autre chose que
toy Seigneur Dieu, pour son dacteur, &
qu'il cherche aucun bien en autre qu'en
toy seul, là il souille & profane ton
saint Nom. Car pour le sanctifier, il
fault que ce qui t'appertiét soit attribué
à toy seul: autrement quand on le baille
à autre qu'à toy seul, là ton Nom est
pollu & profané, cōme de la sainte
puis-

puissance du glaiue & de iustice, qui nous est signifiée par le sceptre & baston de iustice, lequel tient celuy à qui appartient de rendre droit & iustice à vng chascun. Si lon bailloit ce bastō & sceptre à vng porchier pour chasser les porceaux, ce seroit prophaner la sainte puissance de iustice. Ainsi ton Nom Seigneur Dieu, qui appartient à toy seul, comme de sauuer, iustifier, viuifier, dōner grace, foy, vertu, & tout bien (ce que toy seul peux faire, comme tu as toute puissance, sagesse, bonté) seroit prophané & pollué par celuy qui attribue tout cecy aux creatures, & aux choses ainsi faictes des mains des hōmes: cōme ont iadis faict les enfans d'Israel, delaisans ta sainte Loy, se tournans en ydolatrie. Dequoy donc, nostre bon Seigneur, tu as dict que ton saint Nom a esté pollué entre les gens, comme hélas, maintenāt plus il est pollué que iamais ne fust sur la terre. On voit cōmēt Mahumet a voulu auoir ta gloire faisant vne loy, & la dōnant comme s'il fust enuoyé de toy, & qu'il eust puissance

Exod. 32

Deut. 29.

Esa. 52.

Mala. 1.

Ezec. 36.

d

de

2. Theſ. 2

Pſal. 113.

135.

de toy pour ſauuer les hōmes. Et comme
le Pape qui ſe diēt dieu en terre, qui tant
a faiēt & refaiēt de loyx, canōs & droitz
ſ'attribuant la pleine puiffance de ſau-
uer & de perdre, & de tout faire & icy, &
au ciel, & en enfer. Mais Seigneur Dieu,
fais que ainſi que ton ſainēt Prophete
diēt. Non point à nous, non point à nous,
mais à ton Nom tu dōnes ta gloire, ſur
ta miſericorde & verité: afin que les gēs,
ceux qui ne te cōgnoiſēt, ne dient point,
ou eſt leur Dieu? Car tōy noſtre Dieu,
tu es au ciel, tu as faiēt tout ce que tu as
voulu, tant au ciel qu'en la terre: mais
les ymages des hommes encōre qu'elles
fuſſent d'or ou d'argent ou de la plus
precieufe matiere qui ſoit, ſi ne ſont elles
que ouurage de la main des hommes:
elles ont bouche & ne parlent point, elles
ont yeux & ne voient point, elles ont
des narines & ne ſentent point, elles ont
piedz, & ne cheminent point, elles ont
mains & ne touchēt point, & ſi ne crient
point en leurs goſiers. Semblables ſoient
faiēt à icelles ceux qui les ſont, & ont
ſian-

fiance en elles. Ainsi donc Seigneur, à toy
 seul soit hōneur & gloyre: car tu es es ci-^{1 Tim. 1.}
 eux, tu n'es point subiect à corruptiō, ny ^{Psal. 115.}
 à changement: tu es tout puissant, ainsi ^{123.}
 qu'il te plaist tu fais, & n'y a autre: car ^{Nom. 32.}
 non seulement les ymages des hommes, ^{laques 1.}
 qui ne sont que vanité, procedans de va-^{135.}
 nité ne peuuent ayder, mais aussi tout le
 demeurant ne peut secourir. Car quel-
 que affection & amour que le frere ait,
 il ne rachettera point quelconque puis-
 sance que le Roy ait, aussi (combien
 qu'être les autres, il soit le plus excellāt)
 il ne peut sauuer. Il n'y a donc que toy ^{psal. 3. 6. 1.}
 seul sauueur, qui peut deliurer, sauuer, & ^{1ere. 17.}
 garder. Parquoy il est dict. Ne vous ^{Psal. 118.}
 fiez point aux princes, & aux filz des ^{146.}
 hommes, auxquels n'y a salut, & qui ne
 peuuent sauuer. Oultre, Maudict est l'hō
 me qui se fie en l'homme, & met la chair ^{Ier. 17.}
 pour sa force: c'est quiconque se fie en
 autre chose qu'en toy Seigneur. Par-
 quoy au contraire il est dict. Bien-heu-
 reux est l'homme qui se fie en Dieu, & ^{Ier. 17.}
 Dieu est sa force. Car Seigneur, si tu ne
 d a sau-

sauue qui sauuera? si tu n'aydes, qui ay-
 dera? si tu veux sauuer, qui t'empeschera?
 si tu veux ayder, qui te contredira? si tu
 veux monstrier ta force, qui resistera?
 Donne Seigneur grace à ceux que tu as
 prins pour toy inuoquer & appeller
 Pere: qu'ilz te magnifient, qu'ilz t'hon-
 norent, qu'ilz te donnent tout honneur
 & gloire: ne tenant d'autre que de toy,
 ne reputant autre que toy: qu'ilz ne pro-
 phanent point ton saint Nom en retour-
 nant à autre qu'à toy: en ayant fiance
 en aultre qu'en toy. Mais seulement
 qu'ilz s'arestēt en ta puissance, grādeur,
 sagesse, prouidence, bonté, benignité, sans
 chercher ne demander autre pour leur
 ayder à sortir de peché, de mal, & d'ini-
 quité, & pour estre gardez de l'ennemy,
 pour scauoir & cōgnoistre ce qui est bō
 & profitable: autre pere ne cērchèt pour
 auoir mercy & misericorde, & à autre
 ne recourent qu'à toy seul, qui sur tous
 es bon. Fays Seigneur aussi, que pour
 affirmer & approuuer verité en ton hon-
 neur & gloire & à l'edification, & pour

le bien du prochain : qu'on ne iure que
par ton saint Nom, lequel ne soit iamais
pris en vain, en menfonge, ne pour
chose vaine, & que tout ce que tu nous
as reuelé es saintes escriptures, & dict
par tes seruiteurs, ne soit pris que pure-
ment avec reuerence de ton Nom, lequel
en nous Pere eternel sanctifie, habitant en
nous par ta grace & ton saint Esperit.

Ton Royaume aduienne.

Seigneur Dieu, trespuissant, & souuerain ^{1. Tim. 6.}
Rôy sur tous, duquel est toute puissance, ^{Apoc. 17}
vertu & seigneurie, tō Royaume tresex- ^{+19.}
cellant, inuincible & trespuissant, & le ^{Ebr. 7.}
Royaume de iustice, de paix, de lumiere, ^{2. Cor. 10.}
de vie, de grace, de benediction, de tout
bien, de salut, & de toute prosperité, &
vraye ioye. Car tout le bien & noblesse,
que les autres Roys & royaumes ont eu
par ta permission & grace, & qu'ilz ont
de present, c'est moins qu'une vmbre, au ^{3. Roy. 10.}
pris du tien. Si la Roynne de Saba dicté ^{Mat. 12.}
Roynne de midy est venue de fort loing
d 3 pour

pour voir Solomon & son Royaume,
 qui estoit figure du Royaume du vray
 Solomon ton filz **I E S V S**. Et auoir ouy
 sa sagesse & veüe sa magnificence, a esté
 si trefestonnée, qu'elle ne scauoit ou elle
 estoit, considerât l'excellence, la si grande
 noblesse dudit Solomon & des siens :
 l'ordre qu'il tenoit, & sa grande magnifi-
 cence, sa sagesse, Si elle eust eu congnois-
 sance de ton Royaume, & eust veu ce
1. Tim. 6. Roy des Roys, & Seigneur des seigneurs
I E S V S ton filz, lors à bon droit elle
 eust esté du tout estonnée, & son esperit
 vrayement Peust layssée & fust failly.
Matt. 6. Car sans cōparaison trop plus est excellēt
 le Royaume de **I E S V S** que celuy de So-
 lomon. Lequel combien qu'il fust noble-
 mement vestu & les siens aussi, neant-
 moins en toute sa gloyre n'a esté vestu
 comme vne fleur de lys qui croist aux
 champs. La sagesse de Solomon n'est
 point à comparer à ce qu'on repute fol
 au Royaume de **I E S V S** : Car la follic
 dudit Royaume de **I E S V S**, est plus
 sage que toute la sagesse de Solomō. Et la
 poure-

poureté & infirmité d'iceluy Royaume,
est plus riche & plus puissante, que toute
la richesse & puissance de Solomon. Car
comme dict ton bon filz nostre Seigneur Matt. 12.
I E S V S parlant de foy, que là ou il estoit
y auoit vng plus grand que Solomon,
c'estoit luy mesme, qui est sur tous, &
qui est constitué sur toutes puissances Ephe. 2.
& seigneuries: car il est la pierre prinse Daniel 2.
& couppée de la montaigne sans main
d'homme qui remplist toute la terre, &
destruit toutes puissances par la vertu
de toy Seigneur, qui es son Pere, par le-
quel il regne, & auquel il baillera le Roy 1. Cor. 15.
aume, quād ses ennemys serōt mis soubz
ses piedz. Si la' Royne ne croyant point
ce qu'elle auoit ouy dire de Solomon,
auoir veu, & enquis ce que son cueur de-
siroit, trouuāt tout beaucoup plus grand
qu'elle n'auoit ouy, elle comme toute ra-
uie, dist. Bien-heureux sont les gens qui 3. roy. 10.
asistent en ta presence, & qui oyent ta
sagesse, tous les iours. Car pour vray
ainsi estoit il, & la terre qui a vng prince Esa. 5.
qui n'est point enfāt de sens & de meurs,

& de laquelle les seigneurs ne boyuēt au
matin, mais en temps deu, qui ne fuiuent
leurs voluptes, mais ce qui est necessaire
& proffitable pour le bien du pays &
des subiectz, elle est bien-heureuse. Que
eust elle dict, si elle eust ouy la sagesse
de nostre Roy **I E S V S**, qui ne change
point, qui iamais ne fist ne dist, ne pensa
aucune follie, lequel personne ne peut
onc induire à faire aucunement contre
ta sainte volonté, qui non seulement a
perseueré en toute perfection, & tous-
iours a marché plus oultre selō ton bon
vouloir, mais aussi, à tous les siens est
cause de tout bien & salut, les faisant
croistre en toute bonté, sainteté, sagesse
& prudence d'esperit, en quoy grande-
ment a failly Solomon, ne perseuerant
en la sagesse que tu luy auois donnée ny
en ton saint seruire & accomplissement
de ta sainte ordonnance: mais faillant
pouement a esté cause de ruyne a plu-
sieurs des siens: dont est venu la deca-
dence de son royaume. Mais iceluy de
ton filz **I E S V S** Christ, tousiours es siés
est

est m
à toy
ne fa
Roy
fol c
des f
part
Roy
auci
non
ausi
per
Sac
ligh
Por
fien
pa
vo
fra
ue
tre
au
ba
pe
sa

est multiplié, & plus va auant, plus tire
 à toy Seigneur Dieu & plus se fortifie, &
 ne fault craindre qu'apres ce bon sage
 Roy I E S V S, il en viēne à succedervng
 fol cōme Roboam, qui suiuit le conseil 3. roys 12
Eccli. 47.
 des folz, à cause de quoy le royaume soit
 party ne diuise. Car ce grand & puissant Luc 1.
Ebr. 1.
 Roy a le Royaume eternal, sans auoir
 aucū successeur, ne prédre iamais fin: Et
 non seullemēt il est Roy perpetuel, mais
 aussi souuerain Sacrificateur, ce qui n'ap
 pertiēt point à Solomō. Car l'ordre des
 Sacrificateurs n'appertenoit point à la Ebr. 7.
 lignée de Iuda: mais tu l'as doné à Leui.
 Pourquoy Saül entreprenant de te sacri
 fier & faire l'office de Sacrificateur, fut 2. para. 16
 par toy reietté, & aussi le Roy Ozias,
 voulāt te sacrifier & encenser, fut de toy
 frappé de ladrerie. Mais I E S V S sou
 uerain Sacrificateur seul moyenneur en- 1. Tim. 2.
 tre toy Seigneur Dieu son Pere & nous,
 au temps de son humilité conuersant çà
 bas en chair t'a offert prieres & larmes
 pour nous, te presentant non point vng
 sacrifice imperfect, qui ne puisse oster Ebr 9. 10

les pechez, & qui soit offert plusieurs
 fois, come ceux de Moÿse, esquelz estoit
 tous les iours faicte commemoration des
 pechez. Mais a offert vng parfaict, con
 sommé & entier sacrifice, pour abolir
 tout à vne fois & effacer tous les pechez
 ayant pleine puissance de sauuer, voyre
 eternellement tous ceux qui s'approchèt
 de luy, lequel sacrifice n'est point de
 bestes irraisonnables, & de creatures sub
 iettes à vanité, en tāt qu'elles sont soubz
 la seigneurie de l'homme, celuy sacrifice
 est son precieux corps conceu du saint
 Esperit, nay de la vierge Marie, lequel
 corps ne fut subiect à vanité ne à peché,
 car il n'a point esté engēdré de semence
 d'aucun homme pecheur & contaminé,
 ayant en soy condemnation & ire, mais
 seullemēt par l'operatiō du saint Espe
 rit qui l'a réply de toutes graces & bene
 dictiōs, tousiours te plaisāt: Car tu as eu
 tousiours en luy plaisir, & as habité en
 luy pleinement, & par luy tu as recon
 cilié le monde à toy. Parquoy ce qu'en
 ta Loy tu auois diuisé & separé, c'est a
 sca-

Matt. 1.
 Luc 1.

2. Pier. 2.

1. Tim. 2.

Matt. 3. 17

Luc 3. 9.

Mar. 1. 9

2. Cor. 5.

2. Pier. 1.

Colois. 1.

scau
 cater
 gile:
 cessi
 reite
 euss
 nue
 eter
 reite
 s v s
 que
 dem
 roy
 nēt
 dest
 pos
 faci
 tuē
 Cor
 fes
 le r
 & l
 cor
 po
 ph

scauoir le royaume & l'ordre des sacrifi-
cateurs, tu l'as conioinct & vni en l'Eua-
ngile: & ce qui estoit tēporel, & ayant suc-
cession, & mué de l'un à l'autre, faict &
reiteré plusieurs foys deuāt que tu nous
eusses enuoyé ton filz I E S V S, en la ve-
nue & consommatiō d'iceluy a esté faict
eternel sans succession ne changement &
reiteration. Car autre Roy n'y a que I E-
s v s, ne autre souuerain Sacrificateur
que luy, & nul ne luy succedera: mais il
demeure eternellement. Les autres tant
roys que sacrificateurs, par la mort pren-
nēt fin: mais I E S V S ton filz, en mourāt
destruit la mort, & resuscitāt à vie, prent
possession du Royaume & de la vraye
sacrificature: & par la mort il est consti-
tué vray Roy & vray Sacrificateur.

Comme vng Roy terrien quand il chasse
ses ennemis, qui par tyrānie possedoient
le royaume quand il triumphāt d'iceux
& les despouillant, lors on le dict estre
constitué & ordōné Roy: & qu'il prene
possession, ainsi I E S V S ton filz trium-
phant de ses ennemis, les chassant & des-
pouil-

Similitu-
de.

Ebr. 9.

pouillât par sa mort, a prins le royaume:
& cōme Aron ne fut point dict Sacrifica-
teur, ny estre ordōné en l'office de sacrifi-
cateur auant qu'il eust offert & sacrifié:
mais en sacrifiant, il fut constitué: ainsi
I E S V S offrant son corps, & faisant le
souuerain sacrifice, a esté cōstitué sacrifi-
cateur, mourant pour nous: & apres a-
uoir faict le sacrifice, & que l'ostie a esté
mise à mort, & que le sang a esté respan-
du, c'est a scauoir que le corps precieux
d'iceluy a esté mis à mort, & q son sang
a esté respādu, lors il est entré aux saictz
des sainctz, nō point terrien & de çà bas
faict de jmain & par sang estrange, mais
là-sus au ciel, par son propre sang, deuāt
toy Pere, de quoy vient que pleinement
la paix est faicte, puis que toy nostre Dieu
tu nous es propice. Puis que tu es pour
nous, qui sera contre nous? Nous ne
sommes plus en Egypte soubz le tyran
Pharaon, ny au desert horrible & espou-
uentable, mais en la vraye liberté de tes
enfans, ayans nostre conuersatiō au ciel,
n'estans plus aduenaires ny estrangiers:
mais

Rom. 8.

Philip. 3.

Eph. 2

ROM.

mais bourgeois & citoyens des saintz, Rom. 8. 1
 & tes domestiques & familiers, rempliz Gal. 3. 4
 de dons & graces spirituelles, faictz tes Ebr. 1.
 filz & heritiers. Parquoy à tresbõ droit
 doit lon dire au trespuiſſant Roy IESVS
 ton filz. Bien-heureux ſont tes gens, tous
 ceux qui oyent ta ſageſſe: & qui ſont a- Luc 11.
 uec toy. Car ton filz I E S V S don-
 ne vraye vie, ſalut, & le Royaume eter-
 nel à nous tous qui ſommes à luy: & le
 diable n'a point de puiſſance ſur nous. Iehan 14
 Et ſi nous a faictz roys & ſacrificateurs, 1. Ieh. 5.
 pourtāt qu'il nous a dōné & cōmuniq̃ Mat. 16.
 le ſainct Eſperit, par lequel nous ſommes 2. Pier. 2.
 à luy & croyans en luy, nous ſommes Rom. 8.
 ſes membres & demourons en luy. Et en Iehan 6.
 oyāt la ſageſſe de luy qui eſt noſtre Roy 1. Ieh. 4.
 & vray paſteur, ſommes renduz ſi ſages,
 que nous auons bouche & ſageſſe à qui
 tous les aduerſayres ne peuuent reſiſter. Luc 21.
 Or, ce Royaume Seigneur que tu as don- Iehan 18.
 né à ton filz. n'eſt point terrien, ne de ce
 mōde: afin que les Princes (cōme Herode
 oyāt nōmer le Royaume de I E S V S, qui
 doit deſtruire tout autre royaume) ne
 crain-

craignāt point de perdre leurs royaumes
 & seigneuries, qui ne sont que vmbres, &
 qu'on ne tient qu'vng petit de temps en
 ceste miserable vie. Car nostre Seigneur
 Iehan 8. I E S V S, ton filz, ne veult point estre iu-
 Luc 12. ge terrien, & ne se mesler de partir l'heri-
 tage: & ne veult estre icy Roy comme le
 Iehan 6. peuple le vouloit constituer, mais veult
 qu'on rende aux Seigneurs & Princes ce
 Mat. 22. qui leur est deu, & mesme celuy tresgrād
 Mat. 17. Roy a payé à Cesar le tribut. Mais ce
 Royaume est celestiel & spirituel, Roy-
 aume de foy & par foy. Car en croyant
 Rom. 13. parfaictement en I E S V S Christ, qu'il est
 Mat. 17. mort pour noz pechez, & resuscité pour
 nostre iustification, lon est de ce Royau-
 me, & du nombre de ses enfans. Ce Roy-
 aume aussi, n'est point en chose qu'on
 mange ou boyue: Car il n'est ne viande
 Rom. 14. ne breuage, encore moins peut estre en
 Rom. 4. robbes, possesiōs, ou choses qui sont en-
 tour le corps & hors le corps mais est ce
 Royaume iustice, paix & ioye au saint
 Gal. 3. Esprit, quand l'hōme qui estoit pecheur
 Ephe. 3. & enfant d'ire, est iustificié par la foy en
 1. Cor. 1.

II-

I E S
 qui e
 iuger
 iuste
 l'app
 qu'il
 don
 son
 estan
 que
 & n
 gna
 ne f
 ny
 mo
 par
 qu
 cer
 le c
 la
 qu
 de
 de
 du
 he

IESVS Christ, ayant IESVS par foy, Ephe. 2.⁸
qui est nostre iustice, par lequel en ton 1. Tim. 2.⁴
iugement sommes absoulz & reputez Rom. 3.⁴
iustes. Il est aussi nostre paix, qui a faict 1. Ieh. 4.¹⁴
l'appointement entre toy & nous, en ce
qu'il s'est donné pour nous, & nous a
donné son saint Esperit, sans lequel per-
sonne n'est à luy, ne chrestien. Nous dõc
estans à Christ, auons le saint Esperit: le-
quel resiouist & assure nostre cõscience,
& nostre esperit en luy: rendant tesmoi- Rom. 8.¹⁶
gnage que nous sommes enfans. Et Gal. 4.⁶
ne fault chercher ce Rõyaume çà ne là,
ny à Romme ny en Ierusalem, ny en cere- 1. Ioh. 1.¹
monies ny en aucunes façons de faire: car 1. Iehan. 5.¹
par reigles, statuz, ceremonies, ne rien
qui soit faict, ne viendra ce Rõyaume:
certainement il est dedans nous, quand Luc. 17.²¹
le cueur est renouuellé & changé, qui est
la spirituelle & vraye circoncision, la-
quelle tu as promis de faire es cueurs
de ton peuple, & c'est le vray baptesme Deut. 10.¹⁶
de IESVS, qui est interieur d'eau de vie, Iere. 4.⁴
du feu du saint Esperit, non par le seul Col. 2.¹²
homme, ne par la vertu de l'eau visible Philip. 3.²
Mat. 23.²⁶

ne

Eph. 2.

Ieh. 6.

ne chose que l'hōme puisse faire : mais
par ton singulier don , qui nous as tirez
à ton filz, par la grande efficace de ta ver
tu, de laquelle tu besoignes par la predi
cation de ta parolle & de tes sainctz Sa
crementz receuz comme il appertient.
Ce Royaume icy congnoissent mal tous
ceux qui tant sont apres les ceremonies,
reigles, statuz, & quelconques manieres
de faire qui soient, disant, qu'en cela est
ton Royaume, promettans en cela vie
eternelle, faisans mēteur ton filz I E S V S,
lequel seul est veritable, & tous autres
menteurs, tournās ta verité en mēsonge.
Ce Royaume chasse toutes erreurs, toutes
tenebres, car la clarté de ta parolle tous
iours y luyft, laquelle ne peut souffrir te
nebres & men songes. O que grādement
sont abusez ceux qui pensent estre en
ton Royaume, & estre des seruiteurs de
I E S V S qui tiēnent toutes autres ordon
nances que ta pure parolle cōme apper
temēt lon voit regner sur la terre en ceux
qui sont hors de la foy! & par ainsi sepa
rez du Royaume de I E S V S, tenans la
doctri-

Rom. 1.

1. Tim. 4

doctrine diabolique, & fuyuans les es-
p^{er}itz d'erreur: comme lon congnoist tout
ouuertement, en ce qu'ilz defendent &
empeschent le sainct mariage, & cōman-
dent qu'on ne mange point des viandes
que toy nostre bon Seigneur, as créés
pour les prendre & en vser avec action
de graces: lesquelz aussi presument sur
ta Loy d'y adiouster, diminuer & chan-
ger selon leur fantasie folle & temeraire,
cōme si le Royaume de I E S V S ton filz
& les ordōnances d'iceluy estoient imper-
faictes. Enquoy tresgrandement le des-
honnorent & luy font grosse iniure, mes-
lans leur paille avec le pur froment, Ier. 23.
leur leuain avec le pain azime & sans le-
uain de I E S V S, leur vanité avec la ve-
rité. Parquoy, o Pere, qui es plein de tou-
te bonté, te plaise auoir esgard & y pour-
voir, & comme tu as ordonné, donne le
Royaume à ton filz: chasse ces meschātz,
qui viennent vsurper la souueraine iu-
risdiction du Sauueur: ne souffre plus
qu'autres officiers presument ny entre-
prennent de rien faire, sinon ceux que tu

1. Tim. 4

Jer. 23.
Matt. 16.

Matt. 23.
Luc 11.

Ier. 23.

Iehan 12.
Matt. 24.
Mar. 16.

as ordonnez , & que tous autres mandemens & cōmandemens ne soyent faictz que ceux de ta haulte maiesté: qu'on oye la voix de ceux qui annōcent purement ta paix, le salut, la vie, la verité, afin que tout ce que le maling a faict soit destruiet, & que la verité regne en ton hōneur & en ta gloire. Cōfōdz Seigneur de ta grande puissance, ceux qui ferment ce Royaume deuant les hōmes, & n'y entrēt point, & si n'y laissent entrer ceux qui veulent entrer, ostans la clef de science, en ce qu'ilz cachēt la verité. & desrobent tes parolles, ne preschans point ny enseignans, le peuple, en leur annonçant le saint Euangile, la parolle de vie, laquelle quand nous est annoncée, lors ton Royaume paruiēt à nous: en la receuant nous te receuons & sommes de ton Royaume. Ton bon plaisir soit o Pere dōner graces à tous, & principalement aux simples, & aux pources affamez, d'ouyr & recevoir ton commandement, qui est la vie eternelle: le saint Euangile quetu as commandé par ton filz estre presché par

tout

tout
selon
du
mon
tous
raui
esag
nain
mes
steu
le tr
& t
pou
de t
ne
gra
sur
ce
ad
do
m
m
se
u
&

tout le monde à toute creature. Fay que
selon que ton filz a dict: que l'Euangile ^{Mat. 24.}
du Royaume soit presché par tout le
monde, que par tout il soit presché & de
tous tenu & gardé. Chasse tous loups ^{Iehan 10}
rauisans, qui ne viennent fors que pour
esagarer, desrober & tuer: & tous merce- ^{Actes 20.}
naires qui cherchent seulement eux mes-
mes & leur profit. Constitue vrayz pa-
steurs qui ne prennent la seigneurie sur
le troupeau: mais qu'ilz soient la forme ^{1. Pier. 5.}
& tout exemple de toute sainteté aux
poures brebis achettées du sang precieux
de ton filz I E S V S: & telz pasteurs qui
ne nourrissent point eux mesmes, mais
grandement soient songneux des brebis,
suyuās I E S V S en tout & par tout: & à
ce dōne leur vertu et puisāce cōtre tous
aduersaires, en les remplissant de tous
dons & graces spirituelles pour sainte-
ment te seruir en ce tant grād & excellent
ministere, garde les Seigneur, & les con-
serue: afin que iusques à la fin ilz perse-
uerent en ton hōneur & gloyre, au bien
& edification de tes brebis, & de tous
ceux

ceux qui sont sur la terre: comme tu desireres que tous soient sauuez, & que tous viennent à la congnoissance de verité: tellement que par ta sainte parolle tu soies absiz & regnes en la congregation: & qu'icelle par ta parolle te louë, te serue & adore: tant que la terre est large & longue: & que tout soit réply de ta gloire & louëge, & tō Royaume réplisse tout.

Ta volonté soit faicte en la terre comme au ciel.

P sal. 118. Pere de bōté infinie, de la miséricorde duquel la terre est pleine, qui nous as appris, & as mōstré ta sainte volonté par plusieurs manieres, parlāt à nous par tes saintz Prophetes & seruiteurs, en la fin as enuoyé ton propre filz, pour pleinement nous declarer ton bon vouloir, afin que nous delaissions le mal & suyions le bien, & ce qui est bon, & que nous tenans à toy, nous abandonnions toute vanité, à quoy tresgrandement tu nous inuites en nous disant. Pourquoi peri-

Ezech. 3.
18. 33.

perir
la m
uert
viue
Sau
tāt a
ton
cro
veu
veu
à la
qu
loi
qu
est
fca
&
m
m
di
L
de
tu
&
c

perirez vous? car ie vis. Ie ne veulx point
la mort du pecheur, mais qu'il se con-
uertisse. Retournez vous à moy & vous
viuerez. Oultre plus, ainsi que le bon
Sauueur ^{1. Es. 53.} ton filz a dict: Tu as
tāt aymé le mōde, que tu as dōné iceluy
ton seul filz: afin que tout homme qui
croyt en luy ait la vie eternelle. Et
veux aussi, qu'on prie pour tous, car tu
veux que tous soient sauuez, & viennent
^{1. Tim. 2.} à la congnoissance de verité. Puis donc,
que tu nous as monstté ton bon vou-
loir, & ce qui te plaist, Nous te prions
qu'il te plaise iceluy parfaire: car tout
est en ta main, en ta puissance, cōme nous
scauōs que toute chose celestielle obeyt
& faict pleinement ton commande-
ment sans cōtradiction. Car si tu as com-
mandé aux Anges, ilz sont prestz, si tu
dis, qu'il soit ainsi, incontinent il est faict.
^{Gen. 1. / Psal. 32.} Le ciel faict son cours selon ton cōman-
dement, le Soleil & la Lune font comme
tu leur ordonnes, le feu, le vent, la pluye,
& toute chose qui vient d'en hault, faict
ce que tu veulx, & ce qui est çà bas, il
fault

Iob. 26.

48.

Ier. 5.

psal. 103.

Ebr. 3.

2. Cor. 2.

Ezec. 36.

fault qu'il garde ton ordonnance. La
mer, combien qu'elle smble deuoir tout
abyfmer & gaster, si ne passe elle point
le terme & les limites que tu luy as con-
stitué. La terre produict selō ton cōman-
dement, le seul miserable homme, seruant
à tes trespasfondz secretz & conseilz,
qu'on ne peut cōprēdre, faict tout autre-
ment q̄ ta sainte loy ne porte & ne veult
& ne peut autremēt faire, tant est meschāt
& mauidict, si de ta tresgrande bonté tu
ne luy secoures, & de ton saint Esperit
ne le retires des tenebres d'ignorance &
d'infidelité, luy donnant vng cueur nou-
ueau, le tirant du vieil homme de peché
& de mort, pour l'enter & plāter au nou-
uel homme **I E S V S**, en iustice, & en la
vie. Parquoy Seigneur chāge noz cueurs
terriens & les fais celestielz, des char-
nelz fais- en spirituelz, en nous estāt pro-
pice par **I E S V S** ton filz, escriuant ta
sainte Loy en noz cueurs, faisant que
nous te craignons, oste nous le cueur de
pierre, & nous donne vng cueur de chair
qui soit tendre & facile à receuoir la
Loy

Loy de l'Esperit. Donne nous de l'eaue
 de vie, laquelle est eternelle, en nous net- Ieh. 4. 7.
 toyant par ton saint Esperit, qui est cel-
 le mesme eaue viue, & qui est le feu de-
 quoy l'homme est changé: viuant de la
 vie & de l'Esperit de I E S V S, & non de
 celluy d'Adam. Car autre moyen n'y a de
 faire ce que tu cōmandes si tu ne le fais
 en nous par ton saint Esperit. Et certai- 1. Cor. 3.
 nement ne celuy qui nous apporte la do-
 ctrine de foy, plantant ce que tu as com-
 mandé, ne celuy qui arrose par exhorta-
 tion de charité, rien ne feront & ne proffi-
 teront si tu ne dōnes accroissement, com- Mat. 10.
 bien qu'en les oyant tu soys ouy, & en
 les mesprisant tu soys mesprisé. En toy
 Seigneur est le bien, & non en nous. Car Ose. 13.
 la perdition vient de nous seullement, Esa. 48.
 mais le salut & ayde est de toy: tumber
 pourrions, & comme arbres pourris & Mat. 27.
 mauuais, pourrions porter mauuais &
 meschās fruietz. Et si tu ne nous fais bōs
 & ne nous sauues, nous sommes perduz.
 Ton bon plaisir soit o Seigneur Dieu,
 nostre bon Pere, nous faire la grace que
 ainsi

ainsi que les choses celestielles te sont en
tout & par tout obeyssâtes, ainsi Seignr
nous soïōs obeyssans à parfaire ta bone
volunté, tellement que nous estans rem-
pliz de vraye foy (qui est ton don & ton
oeuure) nous t'aymions & gardions tes
sainctz commandementz, en prenant de
ta main tout ce qu'il te plaist nous en-
uoyer, soit consolatiō ou affliction, san-
té ou maladie, poureté ou richesse, indi-
gence ou abondance. O bon Pere, fais
nous conformes à ton filz I E S V S nostre
Sauueur, lequel combien qu'il fust pres-
sé de te prier & de te demander qu'il es-
chappast de la mort qui luy estoit pro-
chaine, touteffoys se cōformât à ta sainte
volunté, a demandé non point que sa
volunté fust faicte, mais ce qui te plai-
roit congnoissant bien que ta bonté est
si grande, ta sagesse est si certaine, de si
grande congnoissance, & ta puissance
est si forte, que tu ne veux rien qui ne
soit tresbon, rien n'aduiēt que tu ne con-
gnoisses auant qu'il soit faict, personne
ne peut resister à ta puissance. Ainsi Pere
donne

Philip. 1.
Iehan 6.

Rom. 6.

Mat. 26.

Psal. 39.

147.

Mat. 19.

Iob 9.

Psal. 139.

Gen. 1.

1. Iehan 3.

Psal. 75.

Esa. 46.

2. para. 20.

donne nous l'entendement de pleinement
 croire cecy & le congnoistre & entēdre, Psal. 47.
 afin que tousiours ayons nostre esperāce Psal. 118.
 en toy, & que soiōs assurez de ta saincte Iehan. 3
 volunté, que tu nous aymes, que tu fais Rom. 8.
 tout pour nostre bien, salut & proffit, &
 q̄s'il estoit expediēt qu'il fust autremēt,
 & qu'il nous fust necessaire, tu le ferois
 comme Pere trescharitable, qui regardes
 ce qui est expediāt à tes enfans, lesquels
 tu n'oublies iamais, mais en es plus son- Psal. 102.
 gneux q̄ iamais mere ne fut de son petit Esa. 49.
 enfant, ne nourrice de l'enfant qu'elle
 allaitte, lequel elle a porté en son ventre.
 Cecy Seigneur & misericordieux Pere
 fay que n'oublīōs, afin qu'en tout ce que
 tu nous enuoyes, nous te rendīōs graces,
 nous te donnions louenge & gloire t'ay Ephe. 5.
 mant sur tout.

Donne nous au iourdhuy
 nostre pain quotidien.

Dieu tout puissant & Pere trespropice,
 qui selon ton conseil, ta prudēce & pro-
 uiden-

Gen. 1. 2.
3.

Rom. 5.

uidence inestimable, reduis en memoire
à ta creature ce qu'elle doit congnoistre
& rememorer, afin qu'elle t'ayme & te
craigne comme celuy à qui totalement
le cueur doit penser, seruir, honnorer &
aymer, sans iamais oublier toy ne tes
oeuvres. Ce a esté ton bõ plaisir au com-
mencement créer l'homme à ton ymage
& semblance, le constituant seigneur de
la terre & des choses qui sont en icelle,
de la mer & des poyssons qui sont es
caues, & des oyseaux qui vollēt en l'air:
luy defendant qu'il ne mangeast soubz
peine de la mort du fruiēt de l'arbre de
science de bien & de mal, mais le chetif
& meschant homme ne soy tenant point
à ton saint cōmandement, desobeissant
& contreuenant à icelluy, est tombé en
la mort, laquelle il a encouru & en luy
tous sont mortz, tōbez en poureté, igno-
rāce, misere, calamité, ire & perditio, sub-
iect à tout mal, serf & captif de peché &
d'iniquité, & non seullemēt luy sont ad-
uenuz tous ces maux là, mais aussi la
terre pour la desobeissance de l'homme

a

a esté maudicte, produisant espines &
chardons, & l'homme receuant la con-
demnation de mort, a esté constitué la-
boureux de la terre, pour entretenir &
maintenir sa vie en trauaillant à la sueur
de son visage, iusques à ce qu'il retourne
en pouldre, pource qu'il est pouldre, &
en pouldre retournera. Et cōbien Pere, *Ephe. 2.*
que de ta tresgrāde charité, tu nous ayes
faict mercy, nous sauuāt & viuifiant par
I E S V S Christ ton filz, lequel tu nous as
donné pour nous, neantmoins que nous
soions rachetez d'esperit par icelluy I E-
s v s, si attendōs nous aussi la redēptiō
de noz corps, & la reuelation de tes *Rom. 8.*
enfans, qui sera faicte quand I E S V S
apparoistra. Car alors nous serōs faictz *1. Ieh. 3.*
semblables à luy. Mais ce temps pēdant
nous sommes icy enuironnez de plusieurs
& grandes pouretez. En quoy Seigneur
Dieu & tresbening Pere par ton merueil-
leux conseil, tu admonestes & enseignes
tes enfans de ne presumer sur ta saincte
ordonnance, mais de garder bien de tref-
passer tes cōmandemens, leur reduisant
en

en memoire les maux qui en sont ad-
uenuz, attendu qu'ilz se voyent en telle
infirmite de ce poure corps, & en telle
necessite des choses de çà bas pour sou-
stenir ceste vie mortelle. Comme, du pain
contre la faim, de brauage contre la soif,
de maison & vestement contre le chault
& le froit & autres choses semblables que
tu dones par ta grande bonte cōtre tant
de necessitez & de miseres, lesquelles on
1. Pier. 4 ne scauroit nombrer. Or, si à cause du
peché & en memoire de la transgression
tu enuoyes ces afflictions à tes enfans
lesquelz tu as tirez à ton Filz par lequel
tu les as prins à mercy & en grace. Que
fera-il des poures maudictz contre les-
quelz tu es courroucé & qui n'ont poit
de moyēneur enuers toy, pour faire leur
paix, puis qu'ilz ne sont venuz à **I E S V S**
pour estre deschargez de leurs charges?
Matt. 11. Et neantmoins ta bōté est si grande qu'a
iceux poures maudictz tu ouures ta
main, & de ta largesse leur donnes de tes
bonnes creatures en leur pouruoyāt tant
amyablement, & non seullement à iceux
ton

ton inestimable prouidence suruient &
ayde, mais aussi à tout ce qui a vie, don
nant à tous leur nourriture en leur tēps.
En quoy Seigneur on peut bien apper
cevoir que tu ne les fais point pour le
merite ny la dignité d'iceux à qui tu
dones l'vsage de tes bonnes creatures,
mais de ta seule grace & bōté infinie. Et
pourtāt Pere souuerain & de toute bōté
cōme en tout & par tout trefouuertemēt
tu le declares pouruoyant à tous: Nous
te prions que tu chasses de nostre cueur
toute deffiance, laquelle cōtinuellement
nous presse, d'autant que craignōs tous
iours d'auoir q̄lque necessité en ce corps,
et de n'estre secouruz par ta benigne pro
uidence, combien toutesfoys que nous
voyons & entendons que mesme sur les
iniques tu fais luyre ton beau Soleil: Et Matt. 5.
aussi leur euuoyes la pluye comme tu
fais à tes enfans, & les fais participans
de tes bōnes creatures. Et non seullemēt
tu pouruoyes aux hommes qui sont créés
à ton ymage & semblāce, mais aussi as le
soing des bestes, des oyseaux, voyre des
petis

Psal. 147 petis des corbeaux, à qui tu as dōne leur
nourriture. Donc au lieu de telle def-
fiance de laquelle vient chagrin & vaine
sollicitude, laquelle tu nous defēdz. Don-
ne nous o Pere eternal & tout bon vraye
foy & certaine assēurāce que tu ne nous
delaisseras point sans nous secourir en
ces choses terriēnes & corporelles, puis
que tu es nostre bon Pere, qui n'as point
Rom. 5. espargné ton propre Filz, mais l'as don-
né à la mort pour nous. Et pour nous
tirer à ainsi croyre & esperer de toy: no-
stre Seigneur **IESVS** ton Filz nous a en-
seigné de te demander ce qui nous est
necessaire pour ceste vie, nous promet-
tant & assēurant qu'en le demandant en
Iehan. 14 son Nom nous l'obtiendriōs. Et neant-
moīs ce que nous te requerōs n'est pour
t'instruire & informer de ce qui nous
fault. Car tu scais bien ce qui nous est de
Matt. 6. besoing, voyre trop mieux que nous ne
scauōs nous mesmes. Et si sōmes certains
q̄ de ta tresgrāde grace & bonté tu es plus
prest à nous dōnner, que ne sommes à te
demander. Parquoy tresbon Pere, puis
qu'ainsi

qu'ainsi te plaist & que ton filz **IESVS**
 nous l'a commadé, nous te prions que tu
 aydes & secoures à noz pouretes & mi-
 seres. Ne nous dōne point richesses, par
 lesquelles nous estās saoulez & rempliz,
 nous te mettions du tout en oubly: & ne
 nous donne aussi poureté, par laquelle
 soions contrainctz de faire tort à autrui
 & desrober & faire chose qui te soit des-
 plaissante. Mais Pere eternal, dōne nous
 ce qui nous est necessaire pour viure, no-
 stre pain pour soustenir ceste pource vie, **Psal. 130.**
 Car de toy vient tout, & en vain laboure-
 rons nous la terre, & semerons, & pren-
 drons beaucoup de peine, si de ta tresgran-
 de bōté tu ne fais fructifier nostre labeur,
 & ne proffitera rien tout ce que nous fai-
 sons, mais sera vain & inutile si tu n'y
 donnes ta benediction pour le faire ve-
 nir à bien. Ainsi donc nous confessons
 & recōgnoissons tout auoir de toy, com-
 me la puissance de trauailler, & que sans
 toy nous n'auons ne pouuoir, ne vie, ny
 estre, mais que de ta benediction, de ta **Actes 17.**
 grace & bonté, tu fais nostre labeur prof- **Gen. 1.**
 fiter

Prou. 30

Psal. 130.

1. par. 29

Rom. 11.

Psal. 126

Actes 17.

Gen. 1.



fiter. Et aussi des bonnes choses, comme
est tout ce que tu nous donnes, fais nous
la grace que nous en vsions en te rendant
1. Tim. 4. graces, te louans & suyuant ta sainte pa-
rolle, inuoquans ton saint Nom, en for-
1. Cor. 10. te qu'en toutes choses nous cerchions ta
Coloss. 3. gloire, soit que nous mangeons ou que
nous beuuions, que tout soit faict en ta
gloire. Donne nous le temps propice
comme tu congnois nous estre necessai-
re, & santé & puissancede trauailler com-
me il appertient, & nous conserue tout
ce qui sert à viure en paix selō ta parol-
le, & tous ceux par qui tu nous aydes en
ceste vie mortelle, tant les peres que les
meres, par lesquelz tu nous pouruois des
nostre enfance, ou princes & seigneurs,
par lesquelz icy tu nous gardes d'oppres-
sion, ou maistres par lesquelz sommes
enseignez de gagner nostre vie, pour
nous conduire en ce monde & nous gou-
uerner comme tu as commandé, & gene-
ralement tout ce que tu nous dōnes soit
conserué de ta bonté, nous le donnant
& entretenant ainsi qu'il nous est de be-
soing

soing. Fay Seigneur que la liberté & puis-
sance que tu nous as donnée d'vser de
tes bonnes creatures, soit personnes, tēps,
lieux, vestemens, viandes & de toutes au-
tres choses, ne soit tournée en liberté
charnelle, & que de tes bonnes creatures
nous n'abusions point contre ton ordon-
nance, par gourmandise n'y iurognerie, Luc 21.
en nous remplissant de viāde ou de vin,
mais que soions rempliz du saint Espe Ephe. 5.
rit, ne suyans point le maudict riche en Luc 16.
viādes exquisēs, en bāquetz sumptueuz,
ny en precieux abillemens: mais qu'en
tout soions sobres: & plus soions apres
la viande spirituelle que celle du corps:
apres le vestement de iustice qu'apres les
abillemens corruptibles: tellement que
tout nostre thresor & nostre cueur soit Mat. 6.
au ciel vers toy, & à ta sainte parolle,
pour te plaire, seruir, & honorer.

Et nous quitte noz debtes: ainsi
que nous les quittōs a ceux qui
nous doiuent, a noz debtēurs.

Seigneur trespur, trespersaiēt & tref-
f saint

Leui. 19.
 1. Pier. 1
 Luc 6.
 Matt 5.
 Deu. 4. 6.
 Iosue 2.
 Mat. 5.
 Gen. 6. 8.
 Mat. 7.
 Rom. 7.
 Eccl. 9.
 1. Esdr. 9.
 Psal. 18.
 Psal. 37.
 39.
 Luc 17.
 sainct, tu as commandé que nous soions
 sainctz, car tu es sainct: que nous soions
 parfaictz & misericordieux, comme toy:
 voulant que nous accōplissions tes com
 mandemens de faict & de cueur, sans
 transgresser & passer le moindre d'iceux,
 Car celuy qui passera le moindre de tes
 commandemens, & ainsi enseignera les
 hommes, il sera des trespétis au ciel, c'est
 à dire. Il n'y aura point de lieu. Helas,
 nostre Pere que dirons nous? que respon
 drons nous? qui t'auons si grandement
 offensé, ne pensans & faisans que mal,
 tellement que noz iniquites & pechez
 sont en plus grand nombre, que n'est le
 sablon de la mer, en sorte que nous ne les
 pouuons racompter ny entendre. Car
 noz iniquitez ont surmonté nostre teste,
 & sont faictes pesantes comme vne char
 ge grandement pesante. S'il est ainsi,
 comme vrayement nostre Seigneur I E
 s v ston filz cōmande, quand nous au
 rions faict tout ce qui nous est cōmandé,
 nous deuōs dire vrayement & sans feint
 ise, & comme il est, que nous sommes
 serui-

seruiteurs inutiles. Que pourrōs nous
 dire, & cōment nous appellerons nous,
 qui n'auons gardé le moindre de tes
 saintz cōmandemens, nous auons tref-
 passé & rompu tout ce que tu nous as
 cōmandé, n'ayans santé ne bien de puis Esa. 1. 64
 le hault de la teste iusques à la plante des
 piedz, mais sommes tous polluz, ordz,
 & infames, & mesmes noz iustices sont
 comme vng ord, puant & villain drap-
 peau ensanglāté du sang plus execrable
 que lon ne scauroit dire. Helas Pere, nous
 sommes trop indignes d'estre appelez Luc 15.
1. Esa. 9.
Dani. 9.
Psal. 129.
 tes filz, car trop auons offensé ta tref-
 grande maiesté, pechant tant & si mes-
 chantement deuant toy. Mais si tu veux
 auoir esgard aux pechez, qui pourra
 subsister ne demeurer en ton iugement?
 Car deuant toy rien n'est innocent entre Exo. 34.
 les hommes, mais puis que pour nous
 miserables pecheurs, pleins de toute
 ordure & peché, tu as doné le tresbiheu-
 reux iuste, plein de toute pureté, doctrine, Ieh. 3. 18.
Esa. 53.
Ebr. 7.
1. Pier. 2.
Actes 3.
1. Iehan. 3
 innocence & sainteté I E S V S Christ ton
 filz, au Nom d'iceluy & par luy, nous te
 f a reque-

requerōns mercy & misericorde, qu'il te
Iehan 15. plaife pour l'amour d'iceluy nous par-
16. donner, car tu es le seul qui efface les pe-
Esa. 43. chez pour l'amour de toy, & n'y a autre
qui les pardonne que toy. Et combien
Iehan 20. qu'on dise que les Apostres & vrays Euā-
Mat. 16. gelisateurs pardonnent les pechez, & que
18. ainsi qu'ilz les pardonnent çà bas, ainsi
Luc 24. sont ilz pardonnez là sus, en ce qu'ilz
tiennent les clefz du Royaume des cieux.
Touteffoys ce n'est autre chose, que selon
ta saincte parolle & par la predicatiō de
l'Euangile declarer & prononcer les pe-
chez estre pardonnez, & en la vertu de
icelle asseurer les consciences du pardon
lequel toy Pere, de ta bonté tu leur don-
nes. Car quand celuy que tu as enuoyé
admonester le pource pecheur de se recon-
gnoistre, & de recourir à ta misericorde
en delaissant son peché & requerant par-
don: Il enseigne & testifie comme pour
le salut des pources pecheurs tu as donné
ton propre Filz, afin que tous ceux qui
Iehan 3. croient en luy, ne perissent point: mais
Mar. 16. qu'ilz ayent la vie eternelle, & ainsi pro-
non-

nonceant que tous qui ne veullent plus
viure en peché, mais desirent auoir salut
en retournant à toy au Nom de ton filz
I E S V S , ayans leur foy & fiance en luy,
que puis qu'il est mort pour les pecheurs
que toy Pere pour l'amour d'iceluy, tu
pardonnas tous les pechez, desquelz au
Nom de I E S V S es requis. Certainemēt
Pere, tout ainsi que celuy le dict & pro-
nonce icy en terre, & par son ministere
faict en ta vertu, toy qui l'as ainsi or-
donné, le fais & tiens pour faict au ciel
en celuy qui croyt & obeist à ceste sainte
ordonnance, & toy Seigneur, fais cecy
par la sainte predication de ta parolle,
dōnant la foy & purifiant les cueurs par A. 7.
icelle, & le ministere icy ne faict rien de
foy & ne prent rien de foy, car la parolle
est de toy & la vertu aussi: tu parles Sei-
gneur par ton saint Esperit en celuy qui
porte ta sainte parolle, laquelle n'est
point la parolle de celuy qui la porte ne
sa doctrine, mais est la tienne. O Pere tres-
sage, qui ainsi parlant par la bouche de
vng poure homme confondz & destruis

f 3

Satan

Satan & son royaume, & fais choses si
grandes au salut des croyans, par la pre-
dication de l'Euangile ainsi desliant les
poures cōsciences & les retirāt de peché
& de damnation. Et en telle vertu aussi
Seigneur besoignes en ceux la qui estans
admonestez par ta parolle de se retirer
de peché, & de viure cōme tu as ordōné,
se retournent à toy, voyre mesmes apres
auoir este reiettez de ton Eglise, c'est de
ceux à qui tu fais la grace d'ouyr ta pa-
rolle & de recevoir tes sainctz Sacremēs
en confessant la verité de ta parolle &
de vouloir viure en icelle, telz reiettez
de telle assemblée en recongnoissant leur
peché & le delaissant, cōme ilz auoient
esté admonestez, quand ilz sont receuz
selon ta parolle, & absoulz de ta congre-
gation, laquelle en ton Nom pardonne
le peché & reçoit iceux en sa cōmunion,
cōme freres lesquelz parauant elle auoit
reietté, toy Seigneur tu pardonnes de ta
grace à telz qui nō point en feintise, mais
de cueur testifient estre repentans de leur
peché, & se retirent à toy, & demandent
d'estre

d'estre vniz en ton Eglise, & comme il
est faict icy en terre, ainsi tu le tiens faict
au ciel. Ca c'est toy Seigneur, qui par ta
parolle fais telle reconciliation & recep-
tion en ton Eglise: Et au contraire bon
Dieu & Pere, par ton iuste iugement tu
lies ceux & les condannes qui oyans ta
parolle, n'y donnent point de foy, & ne
recourent point à ta misericorde par I E-
s v s ton filz, lequel ne veullent receuoir
par la predication de l'Euangile, mais se
tiennent à autre qu'a iceluy seul I E S V S
Et ceux qui n'ont cure d'ouyr ta parolle
par la predication, & aussi par faulte de
ouyr ne viennent à I E S V S par foy, telz
& tous qui ne reçoïuēt ta doctrine, com-
me par ta parolle ilz sont condānez à
la mort eternelle, & ainsi ilz sont liez, &
leurs pechez sont retenuz icy en terre,
aussi tu les tiens liez, & retiens leurs pe-
chez au ciel. Et ainsi est de celuy qui ne
veult ouyr l'admonition de ta parolle
pour laisser son peché, soit qu'vng ou
deux ou ta sainte assemblée l'ayent ad-
monesté pour rien ne veult abandonner
son

son peché, mais demeure obstiné. Par-
quoy il est reiecté par ton Eglise, en la-
quelle par auant il conuersoit tant pour
ouyr la parolle que pour receuoir tes
Sacremens, & pour sa desobeyffance est
Mat. 18. réputé cōme vng infidele & payen, veu
qu'il ne veult obeyr à ta parolle pour
viure comme tu commandes, & ainsi,
estant lié de ton Eglise icy en terre, toy
Seigneur le tiens pour lié au ciel, & ne le
receois iamais iusques à ce que de cueur
il tasche d'estre reconcilié à ton Eglise:
Car Seigneur, c'est toy qui admonestes,
receoys, pardōnes, lies ou deslies, quand
par ta parolle & non autrement, l'admo-
nition est faicte, la receptiō ou reiectiō,
& les hommes par lesquelz tu besoignes,
sont tes instrumēs, auxquelz de ta grāde
grace tu fais tel honneur pour l'amour
de I E S V S, qu'ilz soient ouuriers avec
2. Cor. 3. toy & ministres non du vieil' testament
ne de la lettre, mais du Nouueau, & de
l'Esperit, en ce qu'ilz annōcent les biens
& graces qui sont données en I E S V S &
par iceluy de toy Pere, à tous les croyāz,
ainsi

ainsi que par auant les sainctz Prophetes
l'auoient predict, parlans de ceste nou-
uelle Alliance que tu as faicte & confir-
mée par le sang precieux de ton filz I E-
s v s. Puis donc Pere, que par ta bonne
volunté il t'a pleu de faire la promesse,
de dresser & faire la nouvelle Alliance
avec nous en estant propice à noz ini-
quitez, n'ayant plus souuenance de noz
pechez & par ta tresgrande grace don-
nât ton Filz pour nous tu as accomply
ta sainte promesse & as parfaict & con-
sommé l'Alliance par le precieux sang
de ce bon Sauueur puis qu'iceluy ton
treschier Filz nous commande de te de-
mander, de te requerir & supplier sans
nous fascher: mais en toute diligēce per-
seuerer en priant en foy, sans vaciller ne
doubter, assurez que tu nous otroyeras
noz demandes, nous promettât que tout
ce que nous demanderons au Nom de ce
bon Seigneur I E s v s ton filz, nous l'ob-
tiendrons. En ceste foy donc & assu-
rance, n'ayans point esgard à bien qui
soit en nous (car il n'y en a point, mais

Iere. 31.

Mat. 6. 7

Luc 10. 11

Ieh. 15. 16

Daniel 9.

Rom. 7.

f s

tout



1. Ieh. 8.

2. Par. 2. 3.

Luc. 11.

Psal. 78.

Esa. 53.

Nem. 16.

tout mal) n'y à chose qui soit en nous,
mais seulement en ta sainte promesse,
en toy qui es veritable, & tout bon, ne
voulans point estre rebelles, mais obeyr
à ton saint commandement de te prier,
noust prions que tu nous pardonnes
noz pechez, & tout ce que nous auons
commis contre ta bõne volunté, ta sainte
Loy & tes commandemens. Et puis
qu'ainsi est Pere, que nous t'auõs si gran-
dement offensé, & te sommes tant tenuz
& redeuables, tellemēt que si nostre Sau-
ueur ton filz I E S V S n'eust porté noz
pechez, nous abysserions tous vifz, des-
cendans iusques au parfond d'enfer,
ne doubtant point de ta misericorde,
ayans nostre fiace du tout en toy, de bon
cueur nous pardõnons à tous ceux qui
nous sont tenuz & redeuables, qui nous
mesfaict ayant tort de nous, en quelque
sorte que ce soit. Car tout ce que les hom-
mes ont failly & peché enuers nous, est
bien petite chose au pris de ce que nous
auons commis contre toy, & ta sainte
volunté, & beaucoup plus sans compa-
raison

raison te deuons, que celuy qui deuoit dix
mille talens, & ce quil nous est deu n'est
rien au pris de ce que nous te deuons. Matt. 18.
Mat. 18.
Pourtant de bon cuer nous pardõons
toutes iniures, toutes offences, tout ce qui
a esté faict contre nous, te priant o Dieu Luc 23.
trespitoyable & misericordieux, qu'il te
plaise leur pardõner, & ne leur imputer
à mal & peché ce qu'ilz ont cõmis, mais
les enluminer de ta grace: afin qu'ilz re-
congnoissent ce qu'ilz ont faict contre
nous par ignorãce, ire, courrouz, ou quel
que mouuement que ce soit, faisant Sei-
gneur qu'ilz s'amendent. Dõne leur Pere
grace & misericorde, conuertis-les, & les
retire de tout mal & peché, ne souffre poit
qu'ilz perissent en leurs pechez, en leur
ignorance, ou ire, ou autre mauuaise af-
fectiõ, mais rassẽble-les o bening pere par
IESVS ton filz en ta saincte cõgregatiõ. Psal. 35.
1. Cor. 2.
Ieh. 3.
auec tes enfans, fay-les participãs de ton
heritage, des grãdz biens que tu as pro-
mis, & comme tu as enuoyé ton treschier Matt. 18.
Ezec. 18.
filz pour sauuer les poures pecheurs, ne
voulant point la mort du pecheur, mais Matt. 18
qu'il

Psal. 50
122.

1. Cor. 1.

Psal. 79.

Rom. 7.

1. Cor. 3.

Rom. 6.

Coloss. 3.

1. Cor. 6.

1. Cor. 6.

qu'il se conuertisse & viue, fay nous à
tous misericorde, laue nous tous du sang
de l'Agneau sans macule, tire nous à toy,
oste toute inimitie & discord, vniz nous
tous en viue foy en toy seul Dieu, en ton
filz seul chef des fideles, en vng esperit de
paix & concorde, tellement que par ton
Esperit tous soions en ta sainte Eglise,
en vng Euangile. Fay aussi que toute di-
uision & secte soit ostée & abolie, toute
mauuaise doctrine & erreur destruite:
Fay reluire ta face sur nous, enuoye ta
clarté, destruis la loy de peché, la loy de
noz membres, fay que la loy d'esperit
regne, afin que ton habitacle, lequel nous
sommes, soit saint, pur & net, pour de-
struire en nous pleinement le vieil hom-
me & toutes ses concupiscences, efface
tout ce que vient de luy, renouuelle nous
de iour en iour, fay nous porter l'ymage
du nouuel homme, comme auons porté
celle du vieil, tellemēt que tout ainsi que
de grand pris nous sommes rachetez, tu
soies aussi glorifié en nous, honoré &
loué.

Et

Et ne nous induis point
en tentation :

Seigneur Dieu tu es celuy qui as tout en
ta main, & rien ne peut estre faict ne dict
sans ton bon plaisir. Et cōbien que Satan
ne demāde que perdre & destruire, tour-
nant à lenuiron cōme vng lyon bruyant
cerchāt celuy qu'il puisse deuorer, neāt-
moins il ne peut nuyre ny es biens ny au
corps ny à l'ame, sans ta permission &
ton congé, comme appertement nous
voyons en ton bon seruiteur Iob, sur le-
quel Satan n'a eu puissance fors par ton
congé & permission, & quād il te plaist
empescher la mauuaistié de Satan, il ne
peut rien du tout, mais si tu luy permetz
de faire quelque chose il n'y a personne
qui le puisse empescher, & n'y a si iuste
qui ne tombe & qui ne faille bien lourde-
ment, cōme bien appert en Adam, lequel
si miserablment a suiuy, non point ton
cōmandemēt, mais tout l'opposite. Aussi
en Dauid tant saint & tant iuste, lequel
si villainement est tombé, & non seule-
ment

1. Par. 29

Psal. 94.

Iob 41.

42.

1. Pier. 5.

Iob 1.

Gen. 2.

2. Roy. 12

3. Roy. 11

13.

ment luy & plusieurs autres sainctz &
 grādz persōnages: mais aussi les sainctz
 Apostres de ton filz **IESVS**, lesquelz
 Satan demādoit pour les cribler comme
 le froment, & tant a faict qu'ilz ont tous
 laissē leur bon Seigneur & Maistre. Et
 entre les autres Pierre tellemēt est tombē,
 qu'il a renoncē troys foys le Seigneur
 de vie. En quoy nous deuōs auoir grāde
 crainte & peur, & instamment prier &
 veiller que nous ne tōbions en tētation.
 Par cela sommes contrains de confesser
 que sans ton ayde ne pouons subsister,
 & de recōgnoistre nostre fragilitē & foy-
 bleſſe, laquelle n'a ſeulement à batailler
 cōtre la chair & le ſang, mais aussi cōtre
 les puiffances de l'air, contre les princes
 de tenebres, cōme toy Seigneur treſſage
 as ordonnē, afin que ne fuſſions en-
 dormiz ſans auoir ſoucy de rien, mais
 cōme eſtans en continuelle bataille, ſans
 ceſſe demandions ton ayde recourant à
 toy, afin que par ta vertu & puiffance,
 nous qui ne pouons rien, ayons pleine
 victoyre. Parquoy Pere de toute bontē
 &

Mat. 26.

Luc 22.

Rom. 7.

2. Cor. 3.

Ephē. 6.

1. Pier. 5.

Pſal. 58.

103.

Iob. 40.

41.

Mat. 26.

Luc. 18.

21. 22.

Ieh. 15. 16

1. Cor. 15.

1. Ieh. 4.

& misericorde nous te prions, ainsi que
 tu es fidele, ne permetz point que nous
 tombions en tentation, ne souffre que
 nostre ennemy ait victoyre sur nous,
 mais pour l'honneur de ton saint Nom
 afin qu'il ne soit point blasphemé. Fay
 nous fortz & puissans contre noz aduer
 saires, destruy toutes les machinations
 de l'ennemy. Car tu cōgnois nostre por
 tée qui n'est rien, tu cōgnois que ne som
 mes que chair & vanité. Car tous sommes
 pouldre, vanité & de rien, & de nous
 n'est possible de resister que du tout ne
 tombions & defaillions en toutes noz
 afflictions, & q̄ ne soions vaincuz en toute
 tentation. Mais toy Pere, qui nous as
 faictz tes enfās par I E S V S, fortifie nous,
 allege nous & fay que chose qui suruiene
 ne rien qui se leue contre nous, ne nous
 face tomber, ne destourner de toy, ny de
 ta sainte Foy, de ton saint Euangile, de
 ta sainte parolle, mais que nous estans
 fermes en foy, ardans en charité, chemi
 nans tousiours selon ton bon plaisir,
 n'estās enflez ny esleuez par prosperité
 &

1. Co. 10.

Psal. 12.

43. 78.

Ezec. 36.

4. roy. 19

2. par. 20

Rom. 19.

pal. 43.

107. 142.

Gen. 1.

Esa. 40.

Iehan 15.

Mat. 26.

Ephe. 1.

1. Pier. 5.

& abondance des choses, soient ou spiri
tuelles ou temporelles, ny abbatus ou
deiectez pour aduersité ne tribulation
en perdant le cueur, & nous deffiant de
toy. Mais que estans entiers & droitz en
tout cheminions en ta crainte, te dōnant
Iaques. 1. tout honneur & gloyre, recongnoissant
que tout vient de toy, & rien de nous,
ayans tousiours en toy pleine fiance &
affecturance que tu ne delaisasses iamais les
tiens : mais que tu fais & pouruoys tout
pour le mieux, & nous ainsi assurez en
toy, ne soions abbatus & ne flechissions,
nous destournans ou à la dextre ou à la
fenestre, mais que tenions tousiours le
droict, en toy honorant & seruant. Car
Seigneur en ce tu es glorifié quād selon
tes saintes promesses tu donnes force au
foible pour vaincre le fort, sagesse au
fol pour surmonter toute cautelle, sou
stenāce à ce qui n'est rien, pour destruire
1. Cor. 1. toute force & puissance qui se leue cōtre
toy. Et en cela tu fais que l'abbatu,
vaincu & desconfit, destruisse, ruyne &
deschasse l'ennemy esleué & fortifié, qui
s'est

est dressé contre nous par la cōdem-
nation qu'auōs encouru, & par laquelle
ne nous est rien laissé. Seigneur declare
& magnifie ton Nom en ceste victoire, &
confondz ton ennemy, tellement Sei-
gneur que gloyre, louēge, honneur &
action de graces te soit donnée eternal-
lement.

Mais nous deliure du Maling.

O haultesse de toute science & de toute
sagesse que tes chemins & voyes sont ^{Iob 37.}
merueilleuses & incomprehensibles! Sei- ^{Rom. 11.}
gneur il n'est possible à entēdement qui
soit de paruenir & entrer iusqs au fondz
des abysses de ta sagesse, & d'en auoir
entiere congnoissance & intelligence.
Car certainement tout ce qui est cōgneu ^{Mat. 11.}
de toy, est par ton Filz, par ta parole,
autrement tu es si tresgrand & si incom-
prehensible, que au lieu de te cōgnoistre
& honorer, lon tombe en horribles te-
nebres, & erreurs espouuentables. Car il
n'y a personne qui congnoisse le Pere,

fors

Prou. 16.

Gen. 1.

Iob 9.

Psal. 103.

Iob 38.

39.

Gen. 3.

Iob 8.

Ieh. 14.

16.

fors que le filz, & celuy à qui le filz le
veult reueler. Tu as faict Pere eternel,
tout pour l'amour de toy, voyre l'inique
l'infidele pour le mauuais iour, & n'y a
rien ny au ciel ny en la terre, que tu ne
ayes formé. De toy est produit le ciel no-
ble & excellét, & tout ce qui est en luy, le
Soleil, la Lune, les Estoilles en leur belle
clarté, la terre les abysses, & ce que les
parfondes tenebres couurent. Et qui
pourroit nombrer non seulement les
choses celestielles, & leur ministere, & à
quoy elles seruent, mais aussi seulement
les choses qui sont çà bas, cōme sont les
bestes, oyseaux, poyssons & toute chose
ayant sentiment, les arbres & herbes, &
toute chose qui croist & germe, la gran-
de difference des proprietes de toutes
ces choses créées, la diuersité du temps, la
grosse froydure, l'ardente chaleur, les
pluyes, les tempestes, l'impetuosité du
vent & de la mer, les tōnoires & esclairs,
& autres choses que tu as créées entre les-
quelles tu as faict le prince de tenebres,
le pere de mensonges, l'ennemy de verité,
le

le menteur, le meurtrier qui ne demande
que perdre, plein de toute malice & cau- Ephes. 2.
telle, ayant la puissance au monde sur
les enfans d'orgueil, de mort & de per-
dition, par qui l'hōme de peché est con- 2. Thes. 2
duict & faict grosses vertuz & puissan-
ces, non seulement suffisantes à tromper
le monde & ceux qui n'ont l'amour de
verité, lesquelz tous tombent es tenebres
d'erreur estans serfz de peché & d'ini-
quité, mais aussi pour deceuoir s'il estoit Mat. 24.
possible les esleuz & enfans de lumiere,
qui sont les tiens. O Pere trespuissant il
est facile à congnoistre la grandeur &
la puissance de ce prince de tenebres: veu Mat. 16.
que ton filz nostre Sauueur voyât l'heure Luc 22.
& puissance de tenebres approcher, en a
esté tellement affligé & angoissé, qu'il en
estoit prochain à la mort, tellement que
peu s'en faillit qu'il ne mourust d'an-
goisse & de tristesse, comme luy mesme
confessoit, disant. Mon ame est triste ius-
ques à la mort. Et biē a esté ce-là euident
en son corps, quand de l'angoisse & tri-
stesse le sang & l'eaue en est sorty par la
sueur

Ebr. 2.
4.5. sueur. En quoy comme il est escript, Il
a apprins obeyssance, & d'estrepitoyable,
& d'ayder à ceux qui sont affligez & an-
goissez. Car il a esté tenté en tout cōme
nous, & a souffert afin qu'il ayt com-
passion de nous. Or Seigneur, puis-que
tu as faict vng si puissant ennemy, lequel
estant crée en grande perfection, ne s'est
Gen. 3.
Iehan. 8. arresté en ta verité pour te donner hon-
neur & gloire, pour viure & auoir salut,
mais s'est destourné soy esleuant contre
toy, ingrat, separé de toy, est mort &
perdu, & est antheur de mort & de per-
dition & de tout mal & meschanceté, tas-
chant de mener tous à mesme perdition,
tant plein de fraude, de tromperie, & de
toute meschanceté, qu'il n'est en la vertu
de personne de resister, ne faire que par
les malices de cestuy aduersaire il ne soit
destruict. Car s'il a vaincu ceux qui
estoint encore & sains & entiers, & sans
aucun mal comme noz premiers parens.
Gen. 3.
Esa. 1.
Psal. 37.
Rom. 5.
Ephe. 2. Comment pourront subsister ceux qui
sont blesez, naurez, rompuz & cassez
iusques à la mort, voyre mortz, & qui
n'ont

n'ont en eux aucun bien, ne fanté en
 leur chair? Car combien qu'ilz veulent,
 touteffoys ilz ne peuuent. Par ainsi Pere
 grandement nous est necessaire ton ayde,
 puis-que tu as ainsi ordonné la continu-
 elle bataille, & si tresdifferente du grand
 & puissant & merueilleusemēt armé Go- ^{1. Ro. 17.}
 liad, deuant lequel personne ne peut de-
 meurer, contre le petit Dauid, qui n'est
 rien au pris de son ennemy, n'ayant v-
 sage des armeures, qui ne se confie point
 en son espée ny en sa lance, ny en son arc,
 car il n'en a point, mais en ton Nom, par
 lequel il obtient victoyre & surmonte
 tout. Ainsi Pere, pour destruyre par les ^{1. Cor. 1.}
 choses infirmes la grand' puissance & ^{Mat. 10.}
 force par la simpleesse des brebis, la grosse ^{Gen. 3.}
 cautelle & tromperie de ce loup & re- ^{2. Cor. 12}
 gnard, & serpent plein de toute cautelle, ^{Iob 40.}
 qui ne pense que personne puisse rien ^{41.}
 cōtre luy, & qui estime tout à rien. Pere
 plein de toute bonté, ayant pitié de tes ^{Psal. 78.}
 brebis, de tes petis enfans tant despour- ^{115. 18. 118}
 ueuz de tout, si faciles à estre trompez, ^{Pro. 1. 7.}
 & à estre vaincuz, lesquelz delaissez en ^{14. 22.}
 leurs ^{Osee. 7. 13}
^{Gen. 6. 8.}

leur puissance & scauoir d'eux mesmes
 sans estre poulsez d'autre tomberoyent
 en perdition, & par plus forte raison, là
 ou ilz ont si horrible, si puissant & tant
 experimenté aduersaire. Deliure nous
 de ce Satan aduersaire serpent cauteleux,
 plein de toute malice & d'iniquité, tant
 de luy comme de ses filz & membres, par
 lesquelz il tasche destruyre ce que tu as
 ordonné, & singulierement ton petit trou
 peau, comme faict sur tous l'inique, le
 quel tu as promis de destruyre par l'Es
 perit de ta bouche, celuy Antechrist, qui
 soy esleue contre toy & sur toy, voulant
 estre adoré & seruy, & sur toy & toute
 chose qui porte ton Nom. Car en plus
 grosse rigueur il tormēte & afflige ceux
 qui parlent contre luy & ses ordōnances
 que ceux qui ouuertemēt parlent contre
 toy & ta sainte parolle, plus aigrement
 punist ceux qui ne gardent ses comman
 demens, loyx, statuz, & ceremonies, que
 ceux qui clairemēt font cōtre tes saintz
 commandemens. Et plus est puny par
 luy & les siens celuy qui vse des viades
 qu'il

Psal. 30.

Gen. 3.

2. Cor. 11

Ieh. 8. 15.

16.

Iere. 15.

2. Tes. 2.

Esa. 11.

Apoc. 17

Matt. 24

Dan. 11.

1. Tim 4.



qu'il a deffendues, lesquelles tu as dōné
aux fideles pour en vser avec action
de graces, & ceux qui prennent le saint
estat de mariage au tēps qu'il a deffendu,
& ceux à qui du tout il a deffendu ce
saint estat, qu'il ne faict ceux qui ouuer-
tement commettent fornication, ou qui
periurent & blasphemēt ton saint Nom,
ou qui adorent & seruent à autre qu'à
toy (ce que mesme faict faire) ou qui
commettent mille autres meschancetez,
& n'a point honte d'aneantir tes coman-
demens pour ses detestables traditions.
Pourtant Seigneur de ce horrible & cruel
tyran qui parle toute blasphemie, & de
tous ceux qui luy seruent & qui l'adorēt
en luy baillāt toute leur puissance, qui se
moquēt de toy, disans, que tu ne voys &
n'entēs plus rien, & q̄ de ce qui est çā bas
tu n'as point de cure, mais que tu dors: &
blasphemēt ton saint Euāgile, ta sainte
parolle & tout ce que le bō sauueur I E-
s v s ton filz a faict. Seigneur Dieu
& Pere, deliure nous de leur puissance,
de leur malice, ne nous metz point en la

Apoc. 17

Iob 21.

psal. 9.

72. 93.

Ier. 17.

Ezec. 8. 9

2. Pier. 3

Esa. 29.

Mat. 27.

Actes 1.

Psal. 26. 34

73. 139.

puissance de nostre ennemy, qu'il ne se
 glorifie point de nous auoir vaincuz,
 ne d'estre victorieux de nous, sur lesq̃lz
 ton saint Nom est moqué, puis-que de
 ton saint Nom sommes appelez', mais
 fay que l'aduersaire soit confondu, que
 tous tyrās soyent abbattuz. Mōstre Pere
 sur tes enfans ta grande puissance, car
 quelque royaume qui soit sur la terre,
 qlquepuissāce ny gloyre qui soit, tout est
 beaucoup plus excellēt en toy. Tu as vng
 Royaume trop plus excellent, plus puis-
 sant, plus durable, plus vertueux que ia-
 mais ne fut ne sera sur la terre, ny en au-
 tre part, ta puissance est si tresgrande que
 tout n'est rien au pris d'elle, & n'est pos-
 sible que chose qui soit te resiste. Ta
 gloyre est si noble, qu'elle ne peut estre
 obscurcie. Pourtant Pere rien n'est im-
 possible à ta maiesté ainsi comme il est
 trespertin, tu le nous as reuelé, tu nous
 as promis que ce que te demāderōs nous
 l'obtiendrōs, que tu monstreras ta vertu
 & puissance sur nous, que tu nous gar-
 deras, & qui nous touchera, il touchera
 lu

Ier. 3.14.

Psal. 78.

Daniel 9.

Esa. 29.

Ezech 39

Psal. 34.

1. Par. 29

Dani. 2.

1. Par. 20

psa. 4.74

2. Ro. 7.

Deut. 10.

32.

Ier. 32.

Mat. 19.

Luc 3.

Deu. 32.

Zac. 2.

la prunelle de ton œil, & que deuant que
nous demandiōs, tu nous dōneras, deuāt
que nous t'inuēquions tu diras, Je suis
icy. Nous te demandōs, nous te prions
au Nom de I E S V S, nous te requérons
mercy de ce qu'auōs failly, et nous & noz
peres, donne gloyre à ton Nom, deliure
nous, ayde nous, & ainsi tu as promis
de le faire, que ta promesse soit accōplie
& Amen, c'est qu'elle soit fidele & ferme:
& outroye & parfay ainsi que tu es fidele,
afin que tout honneur & gloyre te soit
donnée, & que toute la terre te serue, hon
nore & adore toy seul par I E S V S ton
filz, par la conduite & mouuement de
ton saint Esperit.

Daniel 9.

Psal. 113.

A M E N.

g s

Luc 18.

**Il fault tousiours prier & ne se
lasser point.**

Marc. 11.

**Toutes choses quelconques que
vous demanderez en priant, cro-
yez que vous les receurez: & elles
seront vostres.**

**Et quand vous serez pour faire
Oraison, pardōnez se vous auez
quelque chose cōtre aulcun, affin
aussi que vostre Pere, qui est es
cieux, vous pardonne voz for-
faictz.**

AVX FIDELÉS

LECTEURS.

Sil on regarde la briefueté de laquelle
nostre Seigneur **IESVS** a vſé en
cette tressaincte Oraison, ce qu'a
eſté amené ſemblera grandement long,
Et oultre, cōſiderant les poinctz qui ſont
touchez, plus on iugera que petitement
& fort legierement & comme en paſſant,
ſi grandes choſes ont eſté traictées, ce que
ie ne puis nyer. Mais ie vous prie tous
qui deſirez ſalut & obtenir la vie eter-
nelle par **IESVS**, que ne vous arreſtez
n'a la longueur n'a la briefueté, car en ce
ne conſiſte voſtre bien. Mais conſiderez
diligemment au Nom de Dieu, ce que de
bon cuer vous eſt propoſé, & taſchez
d'en faire voſtre prouffit, comme pour
voſtre vtilité tout a eſté propoſé: ainſi
que nostre Seigneur m'en eſt teſmoing.
Et comme pour l'amour de **IESVS**, le-
quel me contrainct à vous aymer, puis
qu'il eſt mort pour vous. l'ay trauaillé
de vous mettre cecy en auant: afin que
plus euſſiez d'intelligence, & que plus
fufſiez

fussiez attentifz & ardans en la priere si
saincte. Vous en vostre costé receuez en
charité, & prenez en bonne partie tout
ce que pour l'amour de Dieu vous est
proposé, sans aucun preiudice ne du
temps ne de lieu, ne de personne: & ne
iugez point selon la face, mais iugez iu-
ste iugement, lequel n'est mon intention
de vous oster, ne vous induyre que sans
diligemment examiner, vous receuiez ce
que ie vous propose. Mais que purement
& sainctement vous examiniez tout,
voyre par la seule reigle de la sainte pa-
rolle de Dieu, par ce que nostre bon Dieu
nous a reuelé par ses saintes escriptures,
ce que ie desire tresgrandement. Car ceux
qui avec la crainte de Dieu, sans presu-
mer d'eux mesmes, en priant le Seigneur,
lisent la sainte escripture (cōme il plaist
au bon Dieu qu'elle peut de present estre
leuë & tenue en plusieurs langues & de
plusieurs, que iamaïs) ilz voyent bien la
grosse faulte qui a esté des le temps des
Apostres, en ce que plusieurs ont esté
comme au iourdhuy aucuns en y a trop
hardis

hardi
ce qu
doiu
estoit
enco
ceua
reie
gard
qu
soit
cho
ou à
les e
plus
on f
n'or
ie n
cou
tier
vo
po
iou
& c
leu
ten

hardis à escrire & à mettre en auant tout
ce que leur semble bon. Et ceux qui
doiuent diligemment examiner ce qui
estoit & est proposé, trop ont esté & sont
encores de present legiers à iuger en re-
ceuant souuent ce qu'on doit reiecter, &
reiectant ce qu'on doit receuoir, plus re-
gardans les personnes & autres choses à
quoy ne se fault arrester, que ce qu'on re-
çoit, ou reiecte, & auoir receu quelque
chose, on l'a voulu maintenir ou à droit
ou à tort, en sorte qu'en bien regardant
les escriptz des anciens, on trouuera, que
plus ont attribué à plusieurs, & que plus
on s'arreste à ce qu'ilz ont dict, qu'ilz
n'ont iamais ne voulu ne pensé, afin que
ie ne dise, que soubz d'iceux & soubz la
couuerture de leurs escriptz, lon main-
tient tout le contraire de ce qu'ilz ont
voulu & entendu, & de ce que la verité
porte. Tellement les hommes sont au
iourdhuy menez & conduitz d'affection
& de si grand desir, pour maintenir ce que
leur semble bon, ou qu'ilz veulent estre
tenus bon, qu'ilz ne regardét qu'ilz disent,
&

& n'entendent ce qu'ilz prennent: ne par
raison ne par escripture ne peuuent estre
tyrez de leur meschante oppinion. Je
parle de ce qu'ay veu & ouy des adōnez
à leur oppinion, qui n'ont pointeu ne de
crainte ne honte de dire, que si Dieu leur
disoit autrement qu'ilz ne le croyroient
point, & telz ne par escripture qu'on
leur ameine, ne chose qui soit, ne peu-
uent estre retirez d'erreur, & plus se ar-
restent à quelque propoz & sentence,
voyre mal entendue, prinse des hōmes,
qu'a la verité de Dieu. Or mes amys, ie
vous prie de ne proceder en telle sorte
en ce present escript, & que vostre oppi-
nion ne vous transporte point, n'aussi
le iugement des autres. Vous mesmes
regardez l'oeuure, & par la reigle de
la saincte escripture considerez s'il y a
rien que passe oultre, ne d'vng costé
ne d'autre, ou si tout est conforme à
la doctrine du sainct Esperit, c'est de
ce qu'il a parlé par ses sainctz seruiteurs,
Prophetes, & Apostres, & si vous
peut servir pour auoir plus d'accez &
pour

pour
pour
le & l
aydan
ainsi.
ne rei
comm
estant
qui p
fonge
va en
& cor
deme
en to
rien n
ainsi,
la seu
que c
ne de
rien
seull
luy f
a di
est c
ne l'

pour plus y proffiter, & singulierement
pour mieux prier comme il fault, prenez
le & le tenez au Nom de Dieu, comme,
aydant le Seigneur, vous le trouuerez
ainsi. Et vous donnez bien de garde que
ne reiettez le bien & ce qui est de Dieu
comme vne chose mauuaise, & comme
estant contre Dieu. Car comme celuy
qui prend le mal pour bien, & reçoit men
songe pour verité fault grandement, &
va en perdition: ainsi celuy qui reiette
& condamne la verité de Dieu, tresgran-
dement peché contre Dieu. Allez donc
en toutes choses sagemēt & saintement,
rien ne vous contraigne & ne vous face
ainsi, ou ainsi sentir, iuger & croyre, que
la seule verité de Dieu, la sainte parolle,
que dignité, autorité, ne grand nombre
ne de gens, ne des années, longueur, ne
rien qui soit, ne vous trouble, regardez
seulement en Dieu, & vous arretez en
luy seul. Et ne iugez point de ce qu'il
a dict & qu'il nous a reuelé, comme il
est contenu en la sainte Escripiture, &
ne l'examinez s'il est vray ou non, si le
deuez

deuez tenir ou nōn: mais soubmettez
tout vostre iugemēt, sens, raison & enten
dement, & vous gardez de presumer sur
la saincte escripture, la soubmettant à
voz entendemens & iugemens: afin que
ne soiez frappez de cecité &, aueugle
ment, & que ne soiez faictz vains & don
nez en sens repprouué: mais la regardans
en crainte par le don de Dieu, ayez in
telligence: & cōsiderans les sainctz com
mandemens quelques petiz que soiez,
sapience vous soit dōnée, & en reuerēce
lisans la saincte Loy de Dieu, & singulier
ement ce qui est escript de la grace &
misericorde de Dieu, qui a esté manife
stée en, & par I E S V S Christ, ce lisans,
voz ames soient conuerties, en quelque
peché & erreur qu'elles ayēt esté errātes
& soient encore detenues. Il ne vous
fault doubter de la droiture & verité de
la faicte escripture vous n'auiez besoing
de prédre autre reigle pour l'approuuer,
qu'elle & son autheur, Dieu tout puis
sāt, mais d'icelle fault que vous esprouuez
toutes autres choses. Et afin mes amys
que

que ri
pesche
ce du
lé es
que d
cause
rit &
mes c
tend
pour
ritz,
Pour
ne vo
vous
& ne
bien,
vous
crai
& au
part
sez a
affeu
vous
dere
de lu

que rien ne vous trouble & ne vous em-
pêche de regarder avec grande reueren-
ce du Nom de Dieu, ce qu'il nous a reue-
lé es sainctes escriptures tant du vieux
que du nouueau Testament, & ce pour
cause qu'elles sont yssues du saint Espe-
rit & sont spirituelles, & que nous som-
mes charnelz, & que l'hōme charnel n'en ^{1. Cor. 2.}
tend les choses qui sont de Dieu, & que
pour congnoistre & esprouuer les espe-
ritz, il fault auoir le don de l'Esperit.
Pource ne laissez vne chose si sainte, &
ne vous deffiez de la bōté de Dieu, & ne
vous retirez d'une chose tant vtile, bōne
& necessaire pour vous adresser en tout
bien, cōme est la sainte Escripiture, mais
vous en approchez, touteffois avec la
crainte du Seigneur leq̃l priez de cueur
& au Nom de I E S V S, qu'il vous face
participās de son saint Esperit. Et obeis-
sez aux cōmandemens de I E S V S & vous
asseurez en ses sainctes promesses que
vous obtiendrez tout ce que vous demā-
derez en son Nom, c'est pour l'amour Iehan 14.
de luy & en priant & demādant ce qu'il

h

com-

commande, & qu'il veult que nous de-
mations de celuy qui nous a aprins, &
comme il nous a enseigné. Et d'autant
plus que vous vous sentez indignes,
grandz pecheurs, desnuez & destituez
de tout bien, de toutes graces, de tant plus
au Nom de **I E S V S** priez le Pere qu'il
ayt pitié de vous, qu'il vous face grace,
réplisse des biens & dons spirituelz. Car
ainsi que le Pere a donné son Filz pour
sauuer les pecheurs, ainsi il veult que
tous le prient au Nom d'iceluy. Prenez
courage mes amys, & ne vous arrestez
qu'au pur commandement du bon Sei-
gneur **I E S V S**. Et en pleine confiance
des merites d'iceluy, de sa mort & passiō,
de sa pureté, sainteté, innocence, obeis-
sance, & tout ce qui est en **I E S V S**, ap-
prochez vous du throsne de grace, c'est
du bon Pere, lequel puis qu'il n'a point
espargné son Filz, certainement au Nom
d'iceluy il vous donnera son saint Es-
perit, lequel vous enseignera & fera que
congnostrez & entendrez ainsi qu'il
luy plaira, la verité, laquelle par **I E S V S**
nous

Ebr. 4.

Rom. 8.

nous a esté manifestée, & est cōtenue es
sainctes escriptures, & par elles entendrez
ceux qui escriuent & qui parlent selon
Dieu, & ainsi comme il appartient: & ne
demãderez iamais l'ayde de Dieu & son
sainct Esperit, & intelligēce de verité que
nostre Seigneur ne la vous dōne. Cōbien
que pour nous dōner occasion de prier
d'affection plus ardente & de plus grand
desir, & plus souuent en perseuerant, &
aussi afin que plus souuēt lon regarde la
saincte Escripiture, & qu'on oye parler &
qu'on traicte ce qui est de Dieu, de ce qui
appartient à nostre salut. Dieu ne re-
uelet tout à vng coup: mais de iour en
iour se donne plus à congnoistre à ceux
qui le prient, cerchans, demandans, & Matt. 7.
frappans de sa grace, les exauceant leur
donne qu'ilz trouuēt, reçoient & sont
introduictz à plus grande cōgnoissance
& de tant plus qu'ilz sont affamez, de
tant plus il les remplit de biens, & d'au-
tant qu'ilz se voyent plus destituez &
priuez de tout, plus bas & plus petis &
esloignez: d'autāt plus le bon Dieu (prié

au Nom de I E S V S) les remplist de ses
graces & biens, les esleue, les faict grandz
& prochains de foy en I E S V S son filz.
Mes amys, entendez que celuy qui ne
veult prier come nostre Seigneur com-
mande demandant ce qui nous a mōstré
& le tout du bon Pere. Mais qui cesse &
mesprise de prier, ou qui demande autre
chose que I E S V S n'a enseigné de de-
mander ou s'adresse à autre qu'au Pere
de misericorde que celuy, ou il est tref-
grandement cruel à soy mesme, ne vou-
lant estre deliuré de si grandz & dange-
reux maux esquelz il est, comme tous
sont en ceste terre, ne desirant aus sieuiter
les horribles qui suiuent ceste pource vie,
ou il est du tout forcené & hors du sens,
qui ne sent & voit ou il est, & là ou il
tombe, ou trefgrandement desdaigneux,
pareffeux & negligent de son salut, &
trop mesprisant si grādz biens & graces,
qui luy son promises & presentées de la
bonté trefgrande de Dieu, en les deman-
dant au Nom de I E S V S, ou qu'il pre-
sume sur la sagesse de I E S V S, pensant
mieux

Luc 2.

ture, laquelle en bonté & puissance & autorité & misericorde est trop plus petite, & comme vng rien au pris du createur. Certainement la sainte virege Marie n'a ainsi estimé, quand en verité par le saint Esperit s'apelle chambriere du Seigneur, & n'a ainsi parlé, mais a dict (de son Filz) aux autres, qu'ilz fissent ce qu'il diroit, & partant elle ne veult qu'on face autrement fors qu'ainsi que

Iehan 2.

IE SVS son treschier filz vray Dieu & vray hōme a dict. Or, ou a **IE SVS** ainsi dict ne commadé? O Pere de toute mise-

Rom. 8.

ricorde, quin'as espargné ton propre Filz, mais ce pendant que nous estions

Rom. 5.

tes ennemys & mortz par peché, tu l'as donné à la mort pour nous, & combien q̄ pressé tresgrandemnet des douleurs de l'horrible mort desia presente, il ayt prié que la mort passast, soubmettāt tout à ta sainte volonté, tant nous as aymé, & t'es déclaré si fidele sans que nous t'eussions prié, ne demandé pour auoir ce grand pris pour nostre raison & deliurance, qu'en ce tu n'as exauce tōsaint,

pur

pur, vray & vnique filz. Mais comme il
tresobeissant s'est soubmis à ta sainte
volunté, tu l'as donné à la mort pour
nous, & maintenant Seigneur ne feras-tu
point misericorde à ceux qui au Nom
de I E S V ste prient & demâdent mercy?
Faut il appeller & recourir à la bonté
& misericorde de la creature, comme
estant plus grande que la tienne? nous
l'as-tu ainsi reuelé ne commandé? Sei-
gneur, donne grace à tous de parler &
croyre autrement, que telz horribles ido-
latres, c'est comme tu as commandé, ou
s'ilz ne veulent, mais en contredisant re-
sistent à la verité comme celuy a faict,
frappe-les comme tu les as frappé, que
tous voyent ta main sur les iniques. Fions
nous mes freres, fions nous aux saintes
promesses de Dieu, & cōbien que nostre
cœur soit endurcy, nostre esperit tire à
autre part, contraings nous, nous faisans
violence à nous mesmes contre tout ce
qui nous empesche, iettons nous deuant
Dieu, qu'on prosterne ce miserable corps
deuant le Seigneur: qu'on face que noz

h 4

yeux

yeux regardent ce qu'est cōtenu en ceste
saincte priere, que la langue le recite, que
les oreilles l'oyent, & si par rien de cecy
le cueur assotty & esgaré ne'st esmeu, es-
ueillé ne reduict à bien, & n'a aucun
goust en la priere, en pensant le iugemēt
de Dieu, qui est sur ceux qui n'ont aucun
sentiment des choses celestiellles, & ne
sont esmeuz en choses qu'ilz voyent, oy-
ent & congnoissent, en detestation de
nostre lacheté. Crions au Pere qu'il ayt
pitié de nous au Nom de I E S V S, & en
ce continuons, & ne nous deffions de
Payde de Dieu. Certainement nous trou-
uerons que Dieu par sa grace touchera
noz cueurs, & ainsi faisans violence à
nous mesmes, trouuerōs goust & faueur
en l'oraison, & serōs bien aises, deliberez
& promptz à prier, & ce que ne scauons
& ne pouuōs, lors l'entendrons, & nous
sera facile. Combien en ya qui long
temps ont suiuy la predication, & ont
leu la saincte Escriptrue, à qui sembloit
qu'ilz reculoient & perdoiēt leur temps,
n'entendās rien, ou si peu que rien plus,
&

& nonobstant s'arrestans à la promesse
de Dieu, croyans aux bonnes admoni-
tions, continuans à ouyr la predication
& la parolle euangelique comme brebis
de IESVS, lisans la sainte Escrip-
ture, avec l'inuocation du Nom de Dieu, com-
me vne chose sainte & vtile à con-
gnoistre Dieu, lesquelz petit à petit ont
tellement profité, qu'ilz ont surmonté
ceux qui sembloient auoir tout l'Esperit
de Dieu, & entendre toute l'Escrip-
ture, lesquelz mesprisans la doctrine des au-
tres, & ne continuans point apres la pre-
dication & lecture de l'Escrip-
ture ne che-
minans point cōme disciples pour ap-
prendre, mais se reputans excellans sur-
tous, sont tombez, & les petis ont esté
dressez, & surmōté ceux qui estoient les
premiers. Priez mesfreres, & demandez
le saint Esprit, & ne pensez iamais estre
paruenuz, tant que serez en ce monde, à
telle perfection de prier ce bon pere. Car
certainement la tresgrande haultesse de
Dieu ne peut estre seruiue du seruice de
sainte priere, ne mesme d'autre chose,

h s

par

par nostre petitesse, ainsi qu'il conuient.
Parquoy fault qu'en priant, & auoir
prié, souspirions pour noz pechez que
nous faisons en tout ce que viét de nous.
Et nelaissons point à prier, cōbien que
soyons indignez. Et non seulemēt priōs
sans cesse, mais encores incitons tous icy
de prier aussi pour nous. Car tous viuans
en ce monde, qui sommes en vne mesme
poureté les vns cōme les autres, deuons
prier l'un pour l'autre, ainsi que nostre
Seigneur nous cōmāde pour exercice de
charité, augmentation d'amitié, & decla-
ration de l'vniō qu'auōs ensemble, non
point qu'on ayt sa fiāce en autre que'n la
seulle bōté & misericorde de Dieu, pour
autre chose que pour sa bonté qu'il nous
pardōne noz pechez, & qu'il nous viui-
fie & prēne pour siens: mais à cause qu'il
l'a ainsi commādē, que icy nous aydons
l'un à l'autre. Parquoy celuy qui par la
grace de Dieu est appellé pour enseigner
corriger & instruire, qu'il le face en tou-
te diligence, & ceux à qui ce bien est pre-
senté qu'ilz le reçoient cōme de Dieu, &
ne

ne permettent que rien soit perdu, que du
tout n'en facēt leur proffit. Ainsi de tou-
te cōsolation & exhortation tant en gene-
ral comme en particulier, & que tout ce
qui peut servir à cecy soit faict. Qui a du
don de Dieu, des biens, qu'il en commu-
nique à ceux qui n'en ont, & qui n'ont
moyen d'en auoir s'il ne leur est donné.
Et en dōnant liberallemēt, on admoneste
ceux qui reçoient de louer Dieu, & d'a-
uoir fiance en luy, & ceux qui reçoient,
qu'ilz louent Dieu, & prient pour ceux
par lesq̃lz Dieu leur ayde. Icy tous nous
recoḡnoissans estre pecheurs, et estās enta-
chez de peché, combien que le Pere aux
siens qui croyent ne l'impute point. Cer-
tainement nous deuons icy par prieres,
aumosnes, bons enseignemēs, sainte vie,
& en toute sorte ayder & servir à nostre
prochain, ayans copassion de luy. Mais
hors de ce monde, la ou le corps de pe-
ché sera despouillé, tous ses exercices &
operations n'auront plus de lieu, car lors
de lire, escrire, conseiller, consoler, vestir,
nourrir, ne de telles oeuvres, ne sera plus
question

question, veu que lors on entre en autre
estat, & autre vie que la presente, ausſi au-
tres actions ſont là. Parquoy exerçons
nous & trauaillons ce pendant que ſom-
mes icy, & conſiderons bien noſtre po-
ure estat, les dangers eſquelz nous ſom-
mes, & noz groſſes neceſſitez, pour nous
proſterner & du tout abbatre. Et d'autre
part regardōs la grāde puissance de no-
ſtre Pere, ſes infinies richesses, ſon ineſti-
mable bonté & miſericorde, ſa treſgrāde
affection qu'il a pour nous bien faire. Et
ainſi en pleine confiance par I E S V S, pri-
ons & le requerōs, & ne nous laſſons ne
faſchons de prier, & de demāder ſon ay-
de, de luy rendre graces de ce qu'auons
receu & receuōs: iamais ne nous deſſions
de luy, & ne recourons à autre, mais en
luy ſeul ayons toute noſtre foy & eſpe-
rance, & iamais ne ſerons confuz ne re-
iettez, mais obtiendrons ſans comparai-
ſon plus que ne ſcauriōs attēdre ou eſpe-
rer, car telz ſont les biens que Dieu a pro-
miz à ceux qui ſe fient en luy, & par ainſi
Pinuoquēt. Le bon Pere duquel eſt toute
noſtre
choſe

chose, ayant pitie de tous, face que tous
paruiennent à ces grandz biens, donnant
grace à tous de purement l'inuoyer, &
ce par vraye & viue foy, laquelle tous
ayent, oyans & receuans sa sainte parol-
le, laquelle il face par tout estre annon-
cée puremēt par fideles pasteurs & en-
seigneurs du peuple, tellement que
ce bon & misericordieux Pere

& I E S V S son trescher filz
soit cōgneu, seruy, hōnoré,
adoré par la verité du
sainct Esperit

Amen.

Fin de la tressainte Oraison de
nostre Seigneur I E S V S
Christ.

tre
au-
ons
om-
po-
om-
ous
tre
no-
esti-
ade
e. Et
pri
s ne
ay-
ons
ons
s en
spe-
e re-
rai-
spe-
pro-
insi
oute
nose

De la fiance du fidele vers Dieu.

Psalme LXII.

MOn ame ayt seulement son regard
à Dieu: car mon salut est de luy.

Luy seul est mon rocher & ma sauuegarde, il est ma deffense, dont ie ne chanceleray pas.

Iusque à quand machinerez vous contre vnchascun? vous serestous ruynez comme le mur qui decline, & la paroy qui tombe.

Ilz ne font que consulter pour rabaisser son autorité, ilz prennent plaisir en mensonge, & benissent de bouche: mais ilz maudissent dedans eux. Selah.

Maistoy mon ame, ne te soucie que de Dieu: car mon attente est de luy.

Luy seul est ma roche & ma sauuegarde, il est ma deffense, dont ie ne vacilleray point.

En Dieu est mon salut & ma gloire: en Dieu est la roche de ma force. & mon esperance.

O peu.

O peuples ayez esperance en luy en tout
temps, & deschargez vostre courage de-
uant luy: Dieu est nostre esperance. Selah.

Certes ce n'est rien des enfans des hom-
mes, c'est mesonge mesmes des plus gros,
lesquelz mis es balances montent plus
hault ensemble que la chose de neant.

N'addōnez point vostre esperance à
extorsion ny en rapine, que ne soyez
vains: & quand la cheuance abondera,
n'y mettez point vostre cueur.

Dieu a vne fois parlé, i'ay ouy deux
fois ces choses, que puissance est en Dieu,
& que en toy Seigneur est benignité: car
tu rendras à vnchascun selō son oeuvre.

A Dieu seul soit honneur
& gloire.



